

REVUE TRIMESTRIELLE DE LA
FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

LE CHASSEUR ARDENNAIS

Numéro 214 - 3e trimestre 2003

DIX ANS

DEJA...



NOTRE CLUB DE MARCHÉ A
L'HONNEUR A LA MESA

Adresses des membres du Conseil d'administration et des dirigeants des sections régionales

PRESIDENT D'HONNEUR

Lieutenant général e.r.
Jean Chabotier

PRESIDENT NATIONAL

Général-major e.r. Jean Henrioul
Avenue Baron Fallon, 19 - 5000 Namur
Tél. 081 74 45 55

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX

Col Hre Baudouin Keutlens
Rue de Liège 25 - 4800 Verviers
Tél. 087 22 82 78

François Guilot
Boulevard Léopold III 19, Bte 13
1030 Bruxelles Tél 02 705 78 79

Paul Thomas
Rue Thier Ardent 29
4480 Engis - Tél. 04 275 20 76

SECRETARE NATIONAL

Raymond Van Frachen
Rue Robert Boisacq, 5 Bte 12
1330 Rixensart - Tél/Fax 02 652 34 89

SECRETARE NATIONAL-ADJOINT

Joseph Poncelet
rue du Sablon, 119 B-Bte 2
6600 Bastogne - Tél. 061 28 99 94

TRESORIER NATIONAL

Lt Col Hre Gérard Van Nieuwenhove
avenue de Nivelles, 15 1300 Limal
Tél: 010 41 9003
CCP Fraternelle: 000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT

Jean Dandois
rue des Longues Aires, 9
6990 Bourdon Tél. 084 31 40 04

ADMINISTRATEURS

Raymond Meinguet
Rue Harmoncourt, 26 - 6762 Saint-Mard
Tél. 063 57 93 91

Colonel BEM e.r. Maurice Dieu
Avenue Sart Paradis, 21 - 5100 Wépion
Tél. 081 46 14 90

Adjt-chef e.r. Jean Klein
Tél/fax 087 77 33 79
32, av Marie-Thérèse 4900 Spa

Administrateur de la revue

Jacques Arnould
Tulpenlaan 30 - 3090 Overijse
Tél. 02 657 07 06

Commissaire pour les Germanophones

Aloys Palm - 080 21 50 81
Neuville-haut, 36
6690 Vielsalm

DELEGUES DES SECTIONS : voir Présidents de Sections

Le Régiment

Officier S1, Tél. 084 32 61 01
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne

Le Musée de Marche

Tél: 084 32 60 82
CCP: 000-3251256-10
Lt Col Hre B. Goffinet
Tél: 084-31 35 82
1 Sgt Maj J. Gaand 084 32 61 08
ou GSM 075 92 77 11
Cpl Chef J-M Wallon 084 32 61 39
ou privé: 081 73 47 04

La salle ChA de Huy :

voir section de Huy

La MESA

7e Bde Mec Camp Roi Albert
Tél & fax: 084 32 21 57
e-mail: officier.mesa@ping.be

ARLON

CCP: 000-0980849-82
Président:
Maj (r) Guy Schandeler 063 22 27 34
Heckbous, rde la Rausch 18, 6700 Arlon
Secrétaire: Fernand Lacroix 063 22 10 00
Avenue de Mersch, 239, 6700 Arlon
Trésorier: Jacques Léonard 063 22 07 64
rue de Viville 23, 6700 Arlon

ATHUS- MESSANCY- AUBANGE

SELANGE - HALANZY
Banque: 267 - 0027317 - 79
Président: Jean-Paul Noël 063 38 79 95
Rue du Joli Bois 2, 6791 Athus
Secrétaire: Patrick Hotton 063 38 99 78
Rue de la Linalux 5, 6790 Aubange
Trésorier:
Pierre Vandeninden 063 38 94 92
Rue des Glaieuls 14, 6791 Athus

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE

CCP: 000-0240928-77
Président: Victor Merche 061 21 12 65
Rue des Remparts 93, 6600 Bastogne
Secrétaire: Madame Merche Jacqueline
Savy 1C, 6600 Bastogne
Trésorière: Mme Lahy Emilia 061 21 29 52
R de Neufchâteau 182, 6600 Bastogne

BERTRIX - PALISEUL

CCP: 000-0380547-16
Président: Jules Thillen 061 41 11 14
Rue du Saupont 121, 6880 Bertrix
Secrétaire:
Noël Gérard
rue de Menuchamps 18, 6856 Fays les Veneurs
Trésorier:
Luc Jacques 061 41 23 85
rue des Combattants 33, 6880 Bertrix

BOUILLON

CCP: 000-0512180-20
Président-Secrétaire: Roger Thomez
061 46 69 13
rue des Carrières 18, 6830 Les Hayons
Trésorier: Remy Tarte 061 61 33 17
rue Aze-Fosse 3, 6870 Arville

BRABANT

CCP: 000-0352242-35
Président:
Lt Col BEM Hre André Cougnat
Tél/Fax 02 771 36 93
Av des Goëlands 9, 1150 Bruxelles
Secrétaire:
Michel Duquesne 02 47 85 299
rue Stevens Delannoy 59 1020 Bruxelles
Trésorière:
Mlle Claude Rensson 02 46 5 42 46
Av du Condor, 8 Bte 13
1080 Bruxelles

EREZEE - MANHAY

CCP: 000-0818871-94
Président:
André Sevrin 086 47 73 55
Rue de Dochamps, 14 6997 Amonines
Secrétaire-Trésorier:
Roger Thirion 084 44 40 02
Rue Courtil Fontaine 5, 6960 Dochamps

ETALLE - HABAY - TINTIGNY

CCP: 000-0823962-44
Président: Jean-Marie Pairoux
063 41 14 23 (Bureau 063 23 18 11)
rue des Sports 21, 6724 Marbehan
Secrétaire:
Mlle Myriam Roussel 063 41 11 04
rue Maurice Grévisse 32, 6724 Rulles
Trésorier:
Jean-Pol Magerotte 063 41 14 00
rue des Sports 7, 6724 Marbehan

FLORENVILLE

CCP: 000-0804897-88
Président:
Fernand Gérard 061 31 51 49
Rue de la Burlanderie 27, 6820 Florenville
Secrétaire:
Roland Bouillon 061 31 55 06
Rue Nicolai 16, 6820 Florenville
Trésorier:
René Lambert 061 31 10 08
Rue Gén Cuvelier 24, 6820 Florenville

HAINAUT

Cte Banque: 000 - 0348650 - 32
Président: Claude De Greef
Tél/Fax 071 41 30 40
rue de l'Etang 282, 6042 Lodolinsart
Secrétaire:
Mme Liliane Ypersiel 071 41 30 40
Trésorier: Jacques Vancauterem
rue Préat 48, 6043 Ransart Tél/Fax 071 353431

CINEY - ROCHEFORT - GEDINNE

CCP: 000-0762137-08
Président-Secrétaire:
Maurice Tremblay 084 22 33 35
rue St Gobert, 9 à 6900 Hargimont - Marche
Trésorier:
Joël Guyot 084 21 39 67
rue de la Commanderie, 25
6900 Hargimont

HUY - 6 Ch A

CCP: 000-0718009-15
Président: Louis Mélon 085 23 27 13
rue du Beau Site 6, 4500 Huy
Secrétaire: Roger Vancauterem 085 23 04 51
rue des Jardins, 5 4530 Villers le Bouillet
Trésorier: Firmin Bauche 085 21 32 04
rue des Jardins, 4 4530 Villers-le-Bouillet

LIEGE - VERVIERS

CCP: 000-0900416-62
Président: Jean Bricart 04 233 84 29
Rue des Chalets 5, 4101 Jemeppe
Secrétaire-Trésorier:
Jean Octave 087 22 10 73
Rue des saules 82, 4800 Verviers-Polleur

Le Chasseur

Ardennais

N° 214 - 3e trimestre 2003
Revue trimestrielle éditée par la
Fraternelle Royale
des Chasseurs Ardennais

Editeur responsable:
Jean Henrioul

Photos: le Regt., les Sections, C. Bernard, A. Gilson, J. Guyot, J. Octave, J.-P. Noël, A. Palm, A. Reiser.

Dactylographie: Joseph Poncelet

Impression:
Schmitz & Gofflot à Bastogne
Cette revue a été tirée à 6.000 exemplaires

Le n° 215 paraîtra à la fin décembre 2003;
les textes sont attendus de façon
continue mais au plus tard le 15
novembre; les documents reçus après
cette date seront reportés au n° 216. SVP,
rédigez les chroniques de section en
tenant compte de la date de parution.

Les corrections aux listings seront
adressées pour le 1 décembre au plus
tard à :

Fraternelle Royale Ch A
Square de la Charité-sur-Loire, 13
5100 Wépion
ou à : redac.revue.cha@skynet.be

Joignez une enveloppe timbrée à vos requêtes (formulaire, photo, etc.).

Payez votre cotisation à votre section. Si vous manifestez votre générosité par un supplément de cotisation (le Ciel vous bénisse !), précisez bien QUI vous voulez aider: le national, votre section, la revue Le Chasseur Ardennais ou notre Musée. Voyez les deux comptes mentionnés aux encarts concernant les dons à la revue et au Musée.

Envoyer:

*disquettes et photos à Jean Henrioul - Avenue Baron
Fallon, 19 5000 Namur
*documents à dactylographeur à Joseph Poncelet - rue du
Sablon, 119 B Bte 2 6600 Bastogne
*e-mail à : henrioul.jjj@belgacom.net (textes en « .rtf »)

MARCHE-en-FAMENNE et 1ChA

Cte Banque: 000-3250052-67
Président: André Housiaux 084 31 19 23
rue de Bastogne 39, 6900 Hologne
Secrétaire-Trésorier:
Albert Collard 04 250 48 15
rue de la Dime, 114 Bte 3
4347 Fexhe-le-Haut-Clocher

NAMUR

CCP: 000-0364057-16
Président: Roger Cubert 071 72 80 42
Tienne des Brûlés 7, 5640 Mettet
Secrétaire: Bernard Neufort 081 21 59 42
Rue Bois Esneux 102, 5021 Boninne
Trésorier: Joseph Mahieux 083 65 53 74
Bois communal 1A, 5330 Maillen

NEUFCHATEAU

LIBRAMONT-CHEVIGNY
LEGLISE
CCP: 000-0715193-12
Président:
Raymond Lagarmite 063 43 31 79
Rue Notre-Dame 61, 6860 Les Fosses Léglise
Secrétaire-Trésorier:
Louis Maury 061 22 23 35
Rue de la Spinette 4, 6800 Libramont-Neuvilliers

SAINT - HUBERT

CCP: 000-0800173-20
Président: Jacques Graltiaux
Tél/Fax 061 61 12 94
Rue Redoute 20B, 6870 Saint-Hubert
Secrétaire-Trésorier:
Serge Toussaint 061 61 38 87
Clos des Sorbiers 62, 6870 Saint-Hubert

VIELSALM et 3ChA

C.C.P. 000-0870976-13
Président: Lucien Paquay 080 21 68 32
Ville-du-Bois 6, 6690 Vielsalm
Secrétaire: André Gilson
Tél/Fax 080 21 53 03
Neuville Haut 44, 6690 Vielsalm
Trésorier: Marcel Bockan 087 54 10 11
rue du Panorama, 34 4910 Theux

VIRTON

CCP: 000-0729100-48
Président-Trésorier:
Raymond Meinguet 063 57 93 91
rue Harmoncourt 26, 6762 Saint-Mard
Secrétaire: Daniel Waudoit 063 57 62 18
rue de Mageroux 25, 6762 St Mard

SECTION REGIMENTAIRE

Cte Banque: 068-0627580-17
Président:
Lt Col e.r. Camille Bernard 084 31 28 72
3 sur les Hys, 6900 Marche-en-Famenne
Secrétaire: Jean Klein Tél/fax 087 77 33 79
32, av Marie-Thérèse, 4900 Spa
Trésorier: Cdt e.r. A. Beudels
Rue Infzefin 34, 6990 Hampteau
Tl/Fax: 084 46 67 76

Club de Marche Chasseurs Ardennais

Président: Jean Bricart
rue des Chalets, 5, 4101 Jemeppe-sur-Meuse;
Tél 04 233 84 29
Secrétaire: René Degeye
rue des Bouleaux 8, 6900 Marche-en-Famenne
Tél 084 32 18 47
Trésorier: Pol Charlier
rue Jacques Désira, 13, 4340 Villers-l'Évêque
Tél 04 234 28 45

Tous les membres repris ci-dessus exercent
leurs activités au bénéfice de la Fraternelle
de façon totalement bénévole et gratuite

Fournitures

autocollant cinq couleurs .. 0,50€
béret vert sans hure 12,00€
hure pour béret 2,75€
vue Monument national 0,25€
carte de vœux 0,50€
cravate verte avec hure .. 11,20€
décoration petit modèle .. 14,90€
insigne de revers 20mm ... 6,20€
écusson brodé 5,00€
fixe-ruban
(or, argent, bronze) 6,20€
drapeau de l'Ardenne 49,60€

Les prix indiqués sont obligatoires
Commandes : aux sections

Président National

Dix ans déjà ... En ce troisième trimestre de 2003, la Belgique commémore le décès de Baudouin Ier et l'avènement d'Albert II, deux événements forcément liés et d'une particulière importance pour la vie du pays.



Belgique et à l'étranger.

Le règne de Baudouin commença dans des conditions très pénibles. Après les déchirements de la «question royale» et l'abdication de Léopold III, chacun se demandait à l'époque comment ce frêle jeune homme de vingt ans allait pouvoir assumer ce métier de roi dans un pays où s'opposaient le Nord et le Sud, la gauche et la droite. Sans réelle formation ni préparation, était-il capable de mener à bien le processus de réconciliation générale, nécessaire point de départ à la relance économique et sociale de la Belgique au lendemain de la guerre ? Nous savons maintenant qu'il l'a fait, et de quelle manière ! Après plus de quarante années de règne, il laisse le souvenir d'un grand roi estimé et respecté en

Le règne d'Albert commença lui aussi dans des conditions difficiles. Succéder à une personnalité telle que celle de son frère, alors qu'une bonne partie de la population doutait de sa volonté à vouloir régner si pas de sa capacité à le faire, n'était certes pas chose aisée. Chacun, pour ou contre, se demandait à l'époque comment ce sexagénaire à l'allure de bon vivant allait pouvoir à son tour assumer ce métier de roi dans un pays toujours en proie aux luttes communautaires. Après dix ans, nous savons déjà qu'il l'a bien fait ! D'une manière différente de celle de Baudouin, contrastée même, il a trouvé le chemin vers le cœur de son peuple tout en sachant aussi «parler» à ses dirigeants.



Voyez-vous chers amis, à considérer ces deux rois qui, après des débuts difficiles, se sont tous deux imposés sans discussion aucune malgré des styles tellement différents, je suis conforté dans l'idée que notre dynastie est parfaitement à sa place pour le bien de notre chère Belgique.

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais a une pensée émue à la mémoire de Baudouin Ier et souhaite à Sa Majesté Albert II un règne encore long, fructueux et agréable !

Jean Henrioul



Le Chasseur
Ardennais
n°214

3e trimestre 2003

Sommaire

4
La vie de la Fraternelle

7
Dans nos sections

17
Le Coin Info

18
Le Coin Evocation

21
Ciseaux

22
Contact

25
Au Régiment

27
Web



Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais

BULLETIN D'ADHESION (A envoyer au secrétaire de la section de votre choix)

Nom: Prénom:

Adresse:

vous demande son adhésion en tant que:

- membre effectif (ancien Chasseur Ardennais), classe
- membre sympathisant * (non-ancien Chasseur Ardennais)

dans la section de (voir page 2)

Je vire 7,50 euros au compte de cette section (compte en page 2)

A le

(signature)

*Doit être présenté par 2 membres effectifs

La cotisation comprend la livraison trimestrielle de la revue « Le Chasseur Ardennais »



la vie de la fraternelle

photo E. Engels

La MESA, belle occasion de concrétiser le souvenir !

Le Sergent Ratz restera dans la mémoire collective de la ville de Vielsalm



Grâce à une collaboration efficace entre les édiles de Vielsalm et notre Section régionale Vielsalm-3 Ch A, le Sergent Ratz ne sera pas oublié. Ce jeune Sergent fourrier se sacrifia pour arrêter une attaque allemande sur l'Yser pendant la guerre 14-18. Le 8 avril 1915, il fut tué à coups de baïonnette sur sa mitrailleuse. Son corps ne fut jamais retrouvé. Originaire de Salmchâteau, il avait donné son nom à la caserne du 3 Ch A.

Le 24 juin, à la veille de la MESA, une cérémonie simple, mais émouvante se déroula à l'ancienne caserne devenue domaine public et dont les bâtiments ont été réaffectés à divers usages sociaux et/ou commerciaux. Après les discours du bourgmestre de Vielsalm et de notre Président National (voir ci-dessous) ainsi que l'évocation de la vie du Sergent Ratz par notre ami René Tique en présence de la famille Ratz, l'allée principale de l'ancienne caserne fut baptisée rue Sergent Ratz. Dans la foulée, un très jolie stèle fut dévoilée à l'entrée de la caserne ; elle rappellera que le 3 Ch A a vécu là pendant près d'un demi-siècle. Et enfin, l'ancien parade-ground a également reçu un nom officiel, il est devenu la Place des Chasseurs Ardennais.

Tous ceux qui ont œuvré pour que cette manifestation puisse se tenir, ont droit à nos plus vifs remerciements.

(voir photos en page 16)

Discours du Bourgmestre de Vielsalm (extraits)

Chers Amis, nous sommes ici pour saluer la mémoire d'un enfant du pays dont les circonstances de la mort héroïque vont vous être rappelées maintenant. Cet hommage est rendu en présence de représentants de la famille Ratz. Je veux souligner en particulier la présence de Madame Archambeau de Salmchâteau dont l'obstination à faire respecter une promesse qu'elle avait faite à sa maman, sœur du Sergent Ratz, se trouve enfin récompensée aujourd'hui. Je souhaite la bienvenue au Colonel Babette, nouveau Commandant de la 7^{ème} Brigade mécanisée. Je remercie le Colonel Goffinet, Conservateur du musée des Chasseurs Ardennais pour avoir permis que la plaque commémorative en l'honneur du Sergent fourrier Ratz quitte le musée de Marche pour être à nouveau présente sur le site de la caserne. Je remercie également les ouvriers communaux pour le bel aménagement qu'ils ont réalisé. C'est une contribution supplémentaire de la Commune à la nouvelle vie que connaît le site de la caserne bonne voie.....

La nouvelle rue "sergent Ratz" dans laquelle nous nous trouvons conduit à la nouvelle place des Chasseurs Ardennais qui accueille de belles animations et de belles activités culturelles et sportives. Et tout cela se fait bien entendu dans le souvenir des relations étroites qui ont existé entre les Chasseurs Ardennais et la Commune de Vielsalm, avec la volonté aussi de préserver nos relations d'amitié, en particulier avec notre filleule, la 2^{ème} Compagnie.

Voilà Mesdames, Messieurs ce que je souhaitais vous dire en vous remerciant encore pour votre présence et votre attachement à Vielsalm.

Discours du Président National

Nous, les membres de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais, considérons que nous sommes, entre autre, les gardiens des traditions de ces magnifiques unités ; nous considérons aussi que la charge du maintien de leur souvenir nous incombe également. Dès lors, nous ne

pouvons que nous réjouir lorsque nous assistons à des cérémonies telles que celles d'aujourd'hui, et nous réjouir doublement lorsque l'on sait que l'initiative de telles cérémonies vient souvent, pour une très grande part, des édiles locaux. N'est-ce pas là la plus belle preuve de la formidable estime dont jouissent les Chasseurs Ardennais parmi la population ?

Aux très nombreux témoins de cette reconnaissance populaire envers les Chasseurs Ardennais existants en Wallonie et même à Bruxelles sous différentes formes d'ailleurs (monuments, stèles, plaques, rues, places, squares) viendront s'ajouter ceux qui seront inaugurés ce jour.

Mais ceux-là, auront une signification particulière, car ils symboliseront l'attachement profond de la population de Vielsalm à son 3 Ch A, et j'insiste sur le «son». Il y a, en effet, certainement peu de cas où une unité militaire a vécu dans une telle symbiose avec sa ville de garnison. Les raisons sont sans doute multiples. Il y a le fait que le 3 Ch A n'ait jamais connu de sa création en 34 à sa suppression en 94 qu'une seule garnison, le fait aussi que les Chasseurs Ardennais et les Salmiens étaient gens de même race et donc faits pour s'entendre, le fait enfin que le Régiment représentait une proportion non négligeable de la population de la ville.

Le choc fut rude en 94, c'est certain, mais il n'empêche que le souvenir est resté vivace ici dix ans après et c'est remarquable. Je n'en veux pour preuve que l'édification récente du beau monument de la place de Bruyère-Vosges.

La Fraternelle remercie chaleureusement la population et les édiles de Vielsalm d'avoir bien voulu marquer la transformation de ce coin de la ville où nous nous trouvons maintenant en pensant aux milliers de bérêts verts francophones et germanophones qui y ont passé une partie de leur vie, en pensant aussi à celui qui a été pendant de si longues années un exemple pour eux, à savoir le sergent Ratz, héros de la première guerre mondiale. Merci M. le Bourgmestre et que le souvenir ne s'éteigne jamais !

Martelange se souvient aussi



A.R.

À l'issue de la deuxième étape et après le traditionnel salut à notre Monument National, le bourgmestre M. Waty a invité les nombreux participants à l'inauguration d'une nouvelle stèle à la mémoire des quatre Chasseurs Ardennais tombés en mai 40 sur le territoire de sa commune.

Après le discours du bourgmestre, la très belle pierre fut dévoilée et fleurie par les autorités présentes.

Merci à la commune de Martelange pour ce nouveau témoignage d'estime envers les Chasseurs Ardennais !



Le président de la Section de Bastogne Victor Merche, le président national, le ministre Flahaut et le Colonel BEM Babette

COURTRAI

Cérémonie très officielle à Courtrai pour commémorer les combats de la Lys en présence de hautes autorités civiles et militaires, notamment le représentant de Sa Majesté le Roi. Importante délégation aussi de notre Fraternelle avec plusieurs drapeaux ; ils ont d'ailleurs toujours l'insigne honneur d'ouvrir le défilé final.

Le Monument de la Lys n'étant pas encore accessible pour cause d'importants travaux dans les environs, c'est dans le cadre de la Grand-Place que la cérémonie s'est déroulée comme l'année passée. Après la messe, le

Général e.r. Baron Greindl rappela le but et le sens de cette manifestation ; commença ensuite le long défilé des différentes autorités et délégations allant fleurir le monument aux morts avec parmi ces dernières notre président national accompagné de notre secrétaire national. Le défilé final, emmené donc par notre délégation, clôtura la cérémonie.

Merci à tous nos courageux membres présents !



VINKT

A Vinkt, l'après-midi, la cérémonie prend un caractère nettement moins officiel qu'à Courtrai, mais l'atmosphère y est d'autant plus chaleureuse avec ce côté convivial de « retrouvailles entre amis ». Nous étions une quarantaine de la Fraternelle à participer à cette commémoration des sacrifices héroïques des Chasseurs Ardennais et du martyr des habitants de la bourgade flamande fin mai 1940. A noter la présence de notre ami Louis Rollin de Liège qui a vécu les événements à l'époque. Nos douze drapeaux ont pris fièrement leur place parmi la cinquantaine de drapeaux d'associations

patriotiques présents.

La messe s'est déroulée comme à l'habitude dans une église bondée. La cérémonie au Mur des Souvenirs fut, comme à l'habitude également, empreinte à la fois de simplicité et d'émotion dans son déroulement traditionnel : appel aux morts civils et militaires, allocutions de M. J. De Ruyck, bourgmestre de Deinze, et de notre président national (voir texte ci-contre), dépôts de gerbes par les autorités présentes, dépôt d'une fleur par des enfants au pied de chaque croix rappelant un martyr, marche des Chasseurs Ardennais et hymne national.

Pour terminer la partie cérémonie, et toujours comme à l'habitude, tous les bérets verts se sont réunis à la stèle des Chasseurs Ardennais dans le cimetière pour le dernier hommage. Ils s'y sont rendus, et c'est une innovation, entre une double haie de drapeaux formée par les associations patriotiques présentes et en particulier par l'Amicale des anciens miliciens et militaires de carrière.

La réception offerte par l'administration communale a permis, encore comme d'habitude, d'échanger des souvenirs et de faire des projets...

Que les membres de notre Fraternelle qui ont fait ce long déplacement soient chaleureusement remerciés et félicités, ils le méritent bien ; ils venaient pour la plupart de Liège, du Hainaut, de Namur, du Brabant, de Ciney-Rochefort et de Vielsalm (sauf oubli !).

Discours du Président National

Monsieur le bourgmestre, mesdames et messieurs, chers amis Chasseurs Ardennais,

Pour notre Fraternelle, deux pèlerinages comptent parmi les moments forts de l'année. Ce sont les pèlerinages de Temploux et de Vinkt. C'est dans ces deux localités, l'une en terre wallonne, l'autre en terre flamande, que les Chasseurs Ardennais de 40 ont connu leurs plus lourdes pertes. En quelques heures, une centaine des leurs ont perdu la vie dans chacune d'elles.

*Et quand nous nous réunissons dans ces endroits devenus pour nous des symboles, nous nous recueillons à la mémoire de nos anciens bien sûr, mais nous nous posons aussi toujours cette même question : pourquoi ? Pourquoi ces horribles tueries qui n'épargnent ni les soldats ni les civils d'ailleurs, et Vinkt en sait quelque chose ? Pourquoi, depuis toujours, l'homme est-il le pire prédateur de l'homme ?

Pourquoi encore l'homme, qui croit avoir atteint un stade accompli de développement, ne se rend-il pas compte de l'inanité de tels actes ? Pourquoi encore et toujours devons-nous assister impuissants aux mêmes scènes de barbarie de par le monde ? Je n'ai pas de réponse, d'autant plus, et c'est paradoxal, que les mots humain, humanitaire, humanisme n'ont jamais été autant utilisés que de nos jours.

Espérons que les générations futures connaîtront le moment où ces mots imposeront enfin leur loi, où les relations entre les hommes seront raisonnables et où des épisodes tragiques et barbares comme celui qui s'est déroulé ici à Vinkt en mai 40 ne se produiront plus. Formons notre jeunesse pour cela !

Je m'incline à la mémoire des civils et des soldats qui sont tombés dans ce village il y a 63 ans ! Je vous remercie pour votre attention.



Notre délégation



Nos porte-drapeau

La journée du 1er juin...

... à TEMPLLOUX



Réconciliée avec la météo, la Section de Namur nous a conviés aux traditionnelles manifestations qu'elle organise à Temploux chaque début juin. Ce 1er juin 2003 en l'occurrence, une belle foule était à nouveau rassemblée pour vivre ces instants du souvenir des tués de mai 40 et aussi d'amitié envers tous les amis de la Section et en particulier les habitants de Temploux, l'amicale du

20 A, la fraternelle des anciens du 8^e Zouaves et les représentants de la commune de Saint-Fargeau (FR).

Après le café et les «galettes» servies à l'aube par l'escadron féminin de la Section, le programme put se dérouler sans aucun accroc. Le Monument aux Morts de Temploux fut fleuri après l'allocution de M. Delchambre, président des associations patriotiques locales ; la messe célébrée à la mémoire des victimes de 1940 précéda le déplacement vers notre Monument au chemin de Moustier.

Là, heureuse surprise, un fier sanglier surmontait à nouveau la colonne centrale en remplacement de son vieux frère volé par des vandales toujours impunis. Ce ... nouveau venu est dû au talent et au labeur de notre ami Jacques Vancauteran, trésorier de la Section du Hainaut. C'est donc sous la protection du «nouveau» et entouré d'une trentaine de drapeaux, que le président Cubert, dans son style direct si particulier, rappela le sens des cérémonies de cette journée. Moment le plus émouvant, l'appel aux morts s'égrena ensuite longuement, trop longuement ! Des fleurs furent déposées par les autorités présentes et le président national raviva la flamme.



Le président Cubert pendant son discours

Nouveau déplacement cette fois vers le patio de l'Hôtel de Ville de Namur pour y rendre hommage aux victimes qui en 40 faisaient partie du 20 A. Le colonel e.r. Urbain, président de l'amicale des anciens du 20 A fleurit la stèle et ranima la flamme en présence de plusieurs échevins de la ville. La partie officielle de la journée se termina ensuite par le discours élégamment troussé du 1^{er} échevin Bernard Ducoffre qui insiste sur l'importance des cérémonies telles que celles d'aujourd'hui.

Les participants purent alors apprécier le drink offert par la ville qui pour beaucoup ne constituait que les prémices des joyeuses agapes qui allaient suivre.

N.B. : A noter que pendant que les participants faisaient honneur au café et aux «galettes», le président Cubert et

quelques accompagnants fleurissaient la «Stèle du Verger» en petit comité donc et cela en raison du danger de la circulation dense à cet endroit.



La stèle du verger

Des nouvelles de notre Club de Marche

Le Club de marche des Chasseurs Ardennais s'est attribué le prix BIHAIN lors de l'édition MESA 2003.

Le prix BIHAIN est décerné à une équipe, un groupe, une association civile pour son allant, sa joie de vivre et l'amitié montrée durant les 4 jours de la marche.

Ce prix se présente sous la forme d'un sanglier en étain de 30 cm de long pour 20 cm de haut. Il pèse 3 kilos.

Monsieur BIHAIN, ancien Chasseur Ardennais, a laissé un don important à la MESA. Il est décédé vers 1995 et le comité a décidé d'honorer sa mémoire par ce prix.

Voici quelques lauréats précédents :

2000 : La sixième primaire de l'école communale de LAVACHERIE qui avait eu au minimum 10 participants à chaque étape.

2001 : La Maison de Volaville, association de personnes handicapées marchant ensemble les 4 jours.

2002 : Une famille de TONGRES (8 personnes) regroupant 4 générations avec un bambin de 15 mois porté soit par son père ou un autre membre et ce durant les 4 jours.

En attendant, le prix a été remis au musée des Chasseurs Ardennais à Marche. Un projet de remise officielle et la création d'une vitrine aux couleurs du Club sont à l'étude.

Félicitations à tous. J'ai pu saluer 53 membres du Club mais je n'ai pas vu tout le monde. Toujours de bonne humeur, je vous ai vus transpirer, monter et descendre, boire un verre... Seul petit regret, cela passe trop vite : Marc mange, François repart, René arrive, Jean ralentit, Maurice explique comment flécher un parcours, André cherche en vain l'Orval salutaire, Philippe a enfin compris que le sac à dos se met au dos, avec une chaleur pareille Louis a tendance à tout voir en rouge, Jacques nous fait le coup du béret basque. Le Colonel cherche l'inspiration allongé au pied d'une haie. C'est avec beaucoup de difficultés que nous avons retrouvé Willy qui mangeait dans le petit chemin juste avant l'endroit de la grande halte sous le troisième sapin à gauche en partant de la droite compte tenu de la descente du terrain et du sens du vent. Quant à Dominique, c'est avec un réel respect que nous lui disons «chapeau bas devant votre exploit».

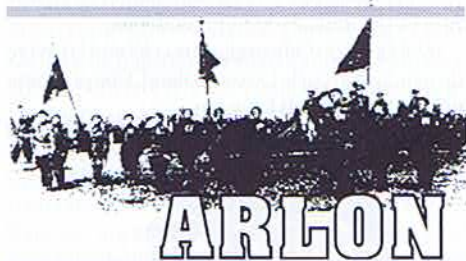
Une seule devise, la bonne humeur, la joie de se retrouver et de s'encourager. Bravo à tous et à bientôt !

René Degeye, Secrétaire du Club

(voir suite en page 24 et photos en couverture 1)

dans nos sections régionales

Avis aux rédacteurs des rubriques de Section: svp, consultez les directives de la page 2 pour l'envoi de vos textes



Le mot du Président

Suite à mon article dans la revue 212, où je fustigeais l'attitude du Gouvernement américain et la politique suivie par George W. Bush concernant la crise irakienne, certains membres de la section ont été choqués par mes propos et l'ont fait savoir à notre secrétaire M. Fernand Lacroix. En raison de mon absence prolongée, je n'ai pu leur répondre dans la revue 213 et je tiens à présent à m'expliquer auprès d'eux.

Je crains que ces personnes n'aient mal interprété mes propos. Je l'ai dit dans mon article, et je le répète, je sais parfaitement ce dont nous sommes redevables aux Américains : ce sont eux qui nous ont libérés du joug nazi en 1944, et sans la puissance de leur armée, l'Europe seule n'aurait pu faire face à l'hégémonie soviétique durant les presque 50 ans de guerre froide. Les Etats-Unis demeurent nos alliés au sein de l'OTAN et doivent continuer à le rester. Cependant, selon moi, l'attitude du Président Américain dans la crise irakienne est critiquable et je tiens à signaler qu'une grande partie de l'opinion publique américaine s'y oppose également, rejoignant en cela mon point de vue. Il existe des règles de droit international, édictées par l'ONU, applicables à tous les pays membre et les USA font partie de cette organisation.

Si à l'avenir, certaines personnes se trouvent à nouveau en désaccord avec moi, je leur demanderai de s'adresser directement à moi pour me faire part de leur avis. Ce n'est pas Fernand Lacroix qui est l'auteur de l'article, mais moi-même. Je pourrai ainsi leur donner mon point de vue de vive voix.

En ce qui concerne notre monument, le projet a pris un certain retard depuis que la Ville d'Arlon a décidé de mettre un architecte sur le coup. Néanmoins, aux dernières nouvelles, le dossier serait prêt, et dès que M. Even, l'échevin ayant en charge les Associations Patriotiques, sera en possession de ce dossier, les travaux d'enlèvement des plantations commenceront. L'architecte compte quatre mois de durée de travaux. En rajoutant deux mois supplémentaires, j'espère que nous serons dans le bon.

J'avais initialement prévu l'inauguration du monument le 25 avril 2004, jour de notre Congrès National à Arlon. Ayant établi une échelle horaire, je me suis rendu compte que cette inauguration prolongerait la durée de la cérémonie au-delà du supportable pour les personnes âgées : en débutant à 9 hr du matin, nous ne pourrions passer à table avant 14.30 hr, voire 15 hr. Aussi a-t-il été décidé de

reporter la cérémonie d'inauguration à la veille du départ de la MESA. Le Général-major e.r. Magon, Président de l'UGPA, avait souhaité que le départ de la MESA 2004 soit rehaussé d'une cérémonie particulière pour commémorer le 70^{ème} anniversaire de la remise des drapeaux aux unités de Chasseurs Ardennais par Sa Majesté le Roi Léopold III. Voici donc une belle cérémonie toute trouvée. Qui plus est, le monument aura davantage de chances d'être entièrement terminé à cette date qu'à la date du congrès.

Décès

Nous ont quittés

Membres A

Monsieur FLAMION René, décédé à Arlon, le 15 juin 2003, à l'âge de 84 ans. Monsieur FLAMION était Officier de Réserve aux Chasseurs Ardennais en 1940.

Monsieur BRICE Adrien, ancien Chasseur Ardennais, décédé à Arlon, le 20 juillet 2003, à l'âge de 83 ans.

Membres E

Monsieur DULIERE Octave, décédé à Arlon, le 23 mai 2003, à l'âge de 69 ans. Monsieur DULIERE était Adjudant e.r. de l'Ecole d'Infanterie et ancien du 4 ChA.

Membres H

Madame BOMBOIR Lucienne, veuve de Monsieur GILLARD René, décédée à Marbehan, le 1^{er} juillet 2003, à l'âge de 90 ans.

Membres S

Monsieur SULEAU Serge, militaire e.r. de l'Ecole d'Infanterie et Président de l'Association des Invalides Militaires du Temps de Paix, décédé à Arlon, le 19 mai 2003, à l'âge de 68 ans.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Une délégation de nos membres, a assisté, avec le drapeau, aux funérailles des anciens militaires.

Nouveaux membres

Monsieur JAMOTTE Hugo - Membre E - Sdt Mil au 1 ChA à Spich - Rue de la Chapelle, 55-5555 OISY-BIEVRES.

Monsieur THOMMES Jean-Marie - Membre S - "Le Routy", 275-6717 HEINSTERT-ATTERT.

Monsieur BUDINGER Laurent - Membre S - Président du Royal Cercle Arlonais et Gaumais d'Outremer - Avenue de Mersch, 131-6700 ARLON.

Changements d'adresses

Monsieur DESTENAY Yves : Rue de Martué, 50 à 6821 LACUISINE, au lieu de : Rue des Faubourgs, 16 à 6700 ARLON.

Monsieur WAGNER Jules : Home Soir Paisible, Rue du Marquisat, 21 à 6700 ARLON, au lieu de : Rue de la Gendarmerie, 34 à 6700 STERPENICH.

Monsieur GEORGES Roger : Résidence des Ardennes, 16 à 6630 GRUMELANGE - MARTELANGE, au lieu de : Impasse du Musée, 9 à 6700 ARLON.

Promotion

Monsieur Guy SCHANDELER, Président de la Section d'Arlon, a été promu au grade de Lieutenant-colonel de réserve en date du 26 mars 2003. Toutes nos félicitations.

Activités de la Section

Une délégation de la Section d'Arlon a assisté, avec son drapeau aux cérémonies suivantes :

-08 mai : commémoration de la Victoire en 1945 et de la libération des Camps

-10 mai : journée du Souvenir à Boxdange, suivie d'un dîner à Martelange

-28 mai : journée de l'Arme à l'Ecole d'Infanterie à Stockem

-22 juin : journée du Souvenir aux Résistants du "banel"

-25 juin : cérémonies du départ de la MESA à Arlon, cérémonies à Bodange et à l'arrivée de l'étape à Martelange

-26 juin : cérémonie à l'arrivée de l'étape de la MESA au Mardasson à Bastogne

-20 juillet : Te Deum à Tontelange - Attert

-21 juillet : Te Deum à Arlon, à l'occasion de la Fête Nationale

-10 août : inauguration d'une stèle commémorant la chute d'un bombardier "Lancaster" en 1943, à Marbehan.

Programme des activités futures de la Section :

-05 septembre : cérémonies commémorant la libération d'Arlon. Rendez-vous pour les Chasseurs Ardennais à 10 hr, au monument des Quatre-Vents. La cérémonie d'hommage sera suivie d'un office religieux à Saint-Martin à 10.30 hr et d'un dépôt de gerbes à la Place Léopold à 11.10hr.

-13 septembre : à 10.30 hr, inauguration d'un monument à Sart-Lièméux, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la Guerre de Corée. Cette initiative étant due à Monsieur Claude Billiet, ancien du 3 ChA et ancien de Corée, le secrétaire national, M. Van Frachen, invite les sections à assister à cette inauguration.

Les programmes des cérémonies des 11 et 15 novembre ne sont pas encore sortis ; vous serez avertis en temps utile par notre secrétaire, M. Fernand Lacroix.

Dîner de retrouvailles

Ainsi qu'annoncé, notre traditionnel goûter de retrouvailles du mois d'octobre sera remplacé par un dîner. Rendez-vous à la salle Saint-Bernard à Waltzing, le mercredi 22 octobre à midi.

Au menu : apéritif maison

-terrines de gibier sur couronne de fruits rouges

-velouté de potirons

-rôti de porc sauce chasseur, pommes de terre au lard, beignets d'ananas, haricots et choux-fleurs

-gâteau Forêt Noire

-café

Les personnes désireuses sont priées de s'inscrire auprès de notre trésorier, M. Léonard en versant la somme de 15 Euros sur le compte de la section, et ce, AVANT le 10 octobre. Le paiement fait office

d'inscription. Les vins et autres boissons ne sont pas compris dans le prix, mais pourront être obtenus à des prix démocratiques.

Divers

Monsieur le lieutenant-colonel Honoraire et Madame ENGELS-SKA ont le plaisir de nous annoncer que leur fille Anne-Marie a été nommée juge au tribunal de première instance de Nivelles. Toutes nos félicitations.



ATHUS MESSANCY AUBANGE SELANGE HALANZY

MESA - 25 juin 2003

Une marche pour se souvenir. Une marche qui parcourt les lieux de résistance, de courage et de souffrance de nos aînés. Une marche qui rassemble toutes les catégories d'âges, une représentation européenne et américaine dans l'esprit de pugnacité, de convivialité et de reconnaissance. Si ces marcheurs n'ont pas tous la mémoire de leurs faits d'armes, ils participent néanmoins à la pérennité de leur souvenir et transcendent la noblesse de leur sacrifice.

Comme l'an passé, pour la commémoration du cinquantième anniversaire de l'inauguration de notre monument national, je regrette la participation réduite des membres de nos sections. Nous retrouvons 2 fois l'an en ces lieux de résistance ne doit pas nous en coûter beaucoup. Nous leur devons ce minimum de mémoire. Si ceux qui marchent, sont capables d'avalier les kilomètres, quel que soit leur âge, nous aussi nous pourrions nous rendre en ces lieux charger d'histoire et d'émotions afin de démontrer que la flamme ne s'éteint pas. Toutes les raisons de ne pas participer sont défendables. Certaines sections ont tenté l'an passé de faire participer leurs membres, mal leur en a pris. Un bus gratuit de 80 places était rempli au quart de ses capacités.

« Si nous voulons, nous pouvons ! » Alors, remuons-nous, cessons de nous lamenter que nos comités respectifs ne font rien. Provoquons des réactions. Ne restons pas assis devant cette lucarne que l'on appelle télévision à pleurer sur le sort du monde et plus localement de l'absence de développement de nos régions.

Notre attitude journalière est le reflet de notre détermination à croire que ce que nous vivons depuis 50 ans n'est pas dû au hasard. Notre facilité à vivre le temps présent, nous la devons à ceux qui de leur vie ont payé notre liberté. Ayons l'honnêteté de la reconnaître et de la payer en participant sur les lieux de leurs exploits aux commémorations qui les honorent.

Congrès 2003

Au nom de nos membres, du comité et en mon nom personnel, je tiens à remercier tous ceux qui nous ont fait parvenir un témoignage de sympathie suite à l'organisation du Congrès National 2003. Témoignages personnels ou collectifs, ceux-ci furent appréciés. Il existe toujours une part de doute lorsque l'on organise un tel événement. A

ceux qui n'ont pas apprécié, nous souhaitons qu'ils organisent aux conditions qu'ils nous ont avancés, un futur Congrès National auquel nous nous ferons une joie de participer.

In Memoriam

Je viens d'apprendre inopinément et hors section le décès de notre ami Aimé MARIONI. Cette situation me désole beaucoup. L'absence de communication nous a privés de lui rendre l'hommage qu'il méritait.

Je souhaiterais au nom de notre section présenter à son épouse et à sa famille le témoignage de notre plus profonde sympathie.

Je ne puis me targuer de connaître Aimé, cela serait mentir. Nous avons fait connaissance il y a cinq ans lorsque j'ai repris la présidence de notre section. Nous nous sommes côtoyés lors de diverses manifestations patriotiques. J'ai appris en ces occasions, qu'il fut le compagnon de chambre de mes oncles. Ce lien aussi ténu soit-il, induit un sentiment de respect et de reconnaissance.

Comme moi vous avez lu dans notre revue sa relation des années de captivité à Bergen-Belsen. Si l'expression réaliste et mesurée qu'il en a donné vous en impose, je souhaite que vous puissiez visiter ce camp et ressentir le poids du silence et de l'émotion qui y règne. Celui qui nous a quittés, nous a démontré que quelles que soient les circonstances, nous devons toujours lutter et garder la tête haute. Son dévouement exemplaire au service de son pays et de ses idées, participe à l'expression de notre devise « Résiste et Mords ».

Pourquoi la dimension d'un homme n'est-elle palpable qu'après sa mort ? Gardons présent dans notre mémoire le souvenir de tous ceux qui sans être grands, furent des géants d'abnégation, de détermination et de courage, c'est à ceux-là que nous devons notre liberté.

BASTOGNE Martelange Vaux-sur-Sûre



Décès

A. Henriette LAFORGE épouse de G. CLEMENT MA décédée à Martelange à l'âge de 87 ans

Aline CONRARD MH Veuve de Antoine MAQUET décédée à Bastogne à l'âge de 88 ans

Victor DELREZ MA décédé à Bastogne à l'âge de 88 ans

François BASTIN MA et son épouse Simone LEONARD décédés tous deux au Home Louis Palange à l'âge de 76 ans et 79 ans

Albert LEJEUNE MA décédé à Compogne à l'âge de 83 ans.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

Félicitations

Noces d'or : M. et Mme MAUSEN PAILLOT MS rue des Maies à Bastogne

Noces de diamant : M. et Mme GREGOIRE LINERS MA à Bastogne

M. et Mme MEURISSE LINERS MA à 6600 Lutremange

Nos participations

08 mai 2003 : Commémoration de la victoire
10 mai 2003 : Caporal Cady : 63^{ème} anniversaire, dépôts de fleurs au Mémorial et au monument aux

morts

02 juin 2003 : Mémorial Day

07 juin 2003 : Monument aux morts et Kermesse

08 juin 2003 : Arrivée de la voie de la liberté au

Mardasson

25, 26 et 27 juin 2003 : Mesa à Martelange Bodange et Bastogne. Monument Indien et cimetière allemand. Mémorial Cady, Mardasson et monument aux morts.

20 et 21 juillet 2003 : Fête nationale et Te Deum Arrivée des français de Sarreguemines

09 août 2003 : Office religieux célébré à la Crypte du mardasson par le Doyen Galand. Une organisation de la 101^{ème} AB Division



BERTRIX - PALISEUL

Décès

- Madame Rachel Leroy, membre H, née Herbeumont le 6 février 1919 et décédée à Ottignies le 2 mai 2003.

- Monsieur Camille Ponsard, combattant 40-45, membre A, né à Chairière le 5 septembre 1920 et décédé à Libramont le 16 mai 2003.

- Madame Marthe Jubary, membre H, née Cugnion le 4 avril 1919 et décédée à Villers-le-Bouillet le 2 juin 2003.

- Monsieur Gislain Brack, combattant et prisonnier de guerre 40-45, membre A, né à Bertrix le 2 août 1914 et décédé à Libramont le 17 juin 2003.

A toutes les familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Kermesse de la Gare

Lors de la messe du lundi de la kermesse du quartier de la Gare célébrée à la mémoire des victimes civiles et militaires des deux guerres, les associations patriotiques étaient représentées par huit porte-drapeau dont celui de notre section.

Noces d'or

Ayant demandé à l'administration communale de Paliseul, la liste des couples fêtant leurs noces d'or cette année, nous attendons toujours réponse. Nous félicitons chaleureusement tous nos membres qui ont le bonheur de fêter cet anniversaire et nous leur souhaitons de prolonger le contrat encore de nombreuses années.

Hospitalisation

Nous souhaitons à tous nos membres malades ou hospitalisés un prompt rétablissement.

Journée des retrouvailles des Chasseurs Ardennais et de leurs sympathisants.

Si la journée annuelle des retrouvailles des Chasseurs Ardennais de Bertrix a toujours lieu au mois de juin, c'est en souvenir de la première réunion de notre section qui a eu lieu le 17 juin 1945 et dont voilà 58 ans.

Ayant retrouvé une invitation de ce grand rassemblement de 1945, vous pourrez en prendre connaissance à la fin de cet article et pourrez également constater que les choses o

bienchangé depuis lors (voir ci-dessous).

Mais revenons d'abord à la journée du 7 juin de cette année qui a débuté par un office en l'église décanale célébré par Monsieur le Doyen Demanet, ancien Chasseur Ardennais, Organiste, chorale, sonneurs de cor et 18 porte-drapeau belges et français ont rehaussé cet office. Des travaux de rénovation étant en cours sur la place et au monument aux morts, des fleurs ont été déposées devant la chapelle des martyrs. Monsieur l'échevin Roger François fit un bref historique et a rappelé le sacrifice de milliers de soldats tombés les armes à la main pour la défense de nos libertés. Au cours de l'apéritif, la médaille d'or a été remise à M. Alfred Thomas, celle d'argent à M. Camille Arnoult et celle de bronze à M. Marcel Henrot. De nombreux membres des sections amies sans oublier nos amis français - anciens marins ou parachutistes - et les membres de notre section ont pris part à cette belle journée. Au cours du repas, M. Eric Dassmann et son ami le 1er Sergent-Chef Patrick Jeanot ont remis au Président de la section un cadeau de poids - un sanglier de près de 50 kg taillé à la tronçonneuse dans une bille de chêne avec le listel sur cuivre «Résiste et Mords». Les dames ont reçu une rose et ont beaucoup apprécié ce geste d'amitié. Je remercie tous les membres présents à cette belle journée, principalement ceux qui sont venus de très loin ainsi que la petite équipe de bénévoles qui a contribué à la préparation des 120 repas.

JOURNÉE DU SOUVENIR

- 10 h. 30 :** Messe chantée pour les Victimes Civiles et Militaires des deux Guerres.
Sermon de circonstance.
A l'issue de la Messe, procession au cimetière.
- 14 h. 30 :** Vêpres, Te Deum.
Cortège sur la place.
Cérémonie au Monument
— Minute de silence
— Appel des Morts et des Absents
— Dépôt d'une gerbe
— Discours de Monsieur le Bourgmestre
— Vers l'Avenir
— Discours du Délégué du S. S. Ch. A.
— Chant du Chasseur Ardennais

Places réservées à l'église

Côté des Femmes

Famille des Victimes
Chasseurs Ardennais et Soldats de 1940
Croix-Rouge

Côté des Hommes

Conseil Communal
Combattants de 1914-1918
F. N. I.
Déportés 1914-1918
Chasseurs Ardennais et Soldats de 40
Gendarmerie
F. N. P. P. et Déportés de 1940-1945
Résistance

Pour se rendre au Monument

Gendarmerie, Autorités Communales, Ecoles des Garçons, Ecole des Filles, Combattants de 1914-1918, Familles des Victimes, Chasseurs Ardennais et Soldats de 1940, Déportés, Résistance, Croix-Rouge, Public.

Fête nationale - 21 juillet

Comme de coutume, nos amis français avaient rejoint Bertrix pour célébrer notre fête nationale. Rassemblés devant l'hôtel de ville, autorités de Bertrix et de Charnes ainsi que les porte-drapeau et associations patriotiques se sont rendus en l'église décanale pour le chant du Te Deum qui a été suivi d'un dépôt de fleurs devant le monument aux morts nouvellement restauré. Discours de Monsieur le Bourgmestre Boelinvillie et ensuite départ vers Cugnon pour les différents dépôts de fleurs suivis de l'apéritif et du repas traditionnel.



Fête nationale. Le 21 juillet,

09h00: dépôt de fleurs-monument aux fusiliers de la Gemelle.

10h00: grand-messe à la mémoire des enfants de Bouillon tombés au champ d'honneur et des patriotes assassinés.

10h30: Te Deum.

11h00: formation du cortège place de l'église avec le concours de l'Union Bouillonnaise. Dépôt de fleurs: Grand rue, plaque Charles Henri Champs Prévôt, monument aux morts (discours).

A la nuit tombante feu d'artifice au centre ville offert par le Royal, comité des fêtes.

Bouillon se souvient, juillet 1944

Le 8 juillet Edouard Degrelle, frère de Léon est assassiné dans l'après-midi. Le lendemain à 22h00 une voiture s'arrête devant la pharmacie de Monsieur Charles Henri grand rue. Un individu demande d'urgence des médicaments pour un blessé. Le pharmacien avait à peine ouvert la porte qu'il était abattu de trois coups de feu.

Le mardi 12 juillet à 10h30 un groupe de soldats allemands se présente à l'Hôtel-de-Ville et réclame les «BODARD», sont arrêtés, Henri Bodard secrétaire communal, Louis Bodard employé au service de ravitaillement, par la suite arrestation de Monsieur René Pierlot Directeur de la ferronnerie Bouillonnaise, le jour même ils seront transférés à la prison d'Arlon.

Le samedi et le dimanche, c'est la pagaille dans la ville de Bouillon, on doit livrer tous les postes de radio, les vélos. Monsieur le Doyen, Messieurs Maurice et Léon Corbiau, le gendarme Suleau et une cinquantaine d'hommes sont arrêtés et placés sous bonne garde à l'hôtel du Panorama. Le dimanche ils seront transférés à la prison d'Arlon. Par la suite Messieurs le Doyen, Maurice et Léon Corbiau, le gendarme Suleau sont envoyés à Liège alors que les autres partent pour le fort de Huy.

Le 21 juillet, deux militaires allemands se présentent au commissariat de police vers 14h00 et déclarent avoir abattu trois bandits dans les bois de Bouillon et qu'il faut enlever les corps. Sous la conduite de ces militaires l'agent Quant se rend sur place, en chemin il rencontre un jeune prêtre et lui demande de l'accompagner. Au lieu dit LA GERNELLE trois corps criblés de balles gisent face contre terre. Le jeune prêtre voulant donner l'extrême onction reconnaît son père Louis Bodard, les deux autres sont Henri Bodard et René Pierlot. Les corps seront amenés à l'hôtel de ville. Tous les autres Bouillonnais seront libérés par les Américains le 8 septembre.

Aux otages et aux morts de la Ville de Bouillon.



Décès

Monsieur André Hutin de Mogimont à l'âge de 76 ans. André est le beau-père de notre délégué de Ucimont-Botassart, Roland Schmit. A Roland et Christelle ainsi qu'à toute la famille, la fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais présente ses plus sincères condoléances.



BRABANT

Le mot du Président.

Au moment où j'écris ces quelques lignes en ce début du mois d'août, plus de la moitié de l'année est déjà derrière nous. Ce sont encore les vacances et chacun supporte tant bien que mal la canicule. Mais ce mois de juillet 2003 nous a permis de vivre quelques moments forts au sein de notre section. Pour le 21 juillet nous avions enfin un gouvernement Parlons de ce 21 juillet qui restera gravé dans nos mémoires car il fut marqué par la célébration du dixième anniversaire de l'accession au trône de notre Souverain. Bien sûr notre section avec drapeau était présente à la cathédrale Saint-Michel pour le toujours traditionnel Te Deum chanté en présence de notre Roi et de Membres de la Famille royale. Elle était également présente lors du défilé enfin revenu sur son site traditionnel: la Place des Palais. Il y a un an à la même époque dans notre revue, j'émettais (et je n'étais pas le seul) des critiques quant à l'organisation, au déroulement et à «l'absence» de présence de nos forces armées. Je dois dire que cette année on en est revenu un peu plus aux traditions et ce n'est certes pas plus mal. Les commentaires de gens ayant assisté au défilé allaient d'ailleurs dans leur majorité dans ce sens. Seuls les derniers caprices de la rue de la Loi interdirent les chars lourds. Deux points positifs à relever: l'hommage réservé à nos anciens combattants qui en masse ont défilé en tête et celui rendu à nos unités qui partout dans le monde participent à des opérations humanitaires ou de maintien de la paix. Ces nouveaux «anciens» combattants (parmi lesquels de nombreux Chasseurs Ardennais), souvent oubliés par nos médias méritent qu'on rappelle leur existence à la nation. Grâce à l'acharnement de notre secrétaire, le Commandant M. Duquesne, le 10 avril 2003 la Loi attribuant le titre de «vétérans» aux participants à ces opérations a été adoptée. Enfin on n'a pas oublié que notre année vit dans un contexte militaire maintenant toujours plus international (Eurocorps...) et notre pays dans un cadre européen (Hymne européen). En ce jour mémorable, beaucoup de Belges ont retrouvé une certaine fibre patriotique lors des différentes activités organisées à l'occasion du dixième anniversaire du règne de notre Roi et on a même entendu chanter la Brabançonne Place Poelaert! Mais n'oublions pas que cet anniversaire correspondait aussi avec celui du décès de notre Roi Baudouin sous le règne duquel beaucoup d'entre nous ont servi. Notre section a eu l'honneur de représenter notre fraternelle à la messe célébrée dans la ferveur et le recueillement par Monseigneur Dancels en la cathédrale de Bruxelles en présence de toute la Famille royale. Une foule nombreuse se pressait aux abords de l'édifice et notre Famille royale s'est octroyé un bain de foule de presque trois-quarts

d'heure. Voilà ce que je tenais à vous faire partager en cette fin de vacances en attendant les prochaines activités en septembre. Avec mon fraternel salut.

André Cougnet



CINEY Rochefort Gedinne

Décès

- Madame Marie-Louise Collard, Présidente de la section F.N.A.P.G. de la section de Bièvre, décédée à Ottignies à l'âge de 77 ans.

- Monsieur Henri Pierard décédé à Fomrières à l'âge de 85 ans.

- Madame Simone Petitjean, épouse de notre ami Omer Dury, décédée à Gembes à l'âge de 84 ans.

- Monsieur Emile Jeanbaptiste décédé à Haut-Fays à l'âge de 85 ans.

- Monsieur René Pierre décédé à Graide à l'âge de 87 ans.

A toutes les familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Activités

Le 25 mai 2003 : Commémoration des combats de Vinkt. Notre section était représentée par cinquante membres. Le but de ce voyage est de ne pas oublier le sacrifice consenti par nos vaillants Chasseurs Ardennais. Beaucoup perdirent la vie et cela pour que nous puissions vivre libre.

Le 28 mai 2003 : Retrouvailles à Lagland. Le drapeau de notre section était présent et pris en charge par notre ami Charles Briquet. Au retour, Monsieur Jean-Mary Godfroid, actuel Président de la F.N.A.P.G. de Bièvre a demandé un arrêt à notre monument national à Martelange que j'ai eu l'honneur de fleurir au nom de la section. Merci Monsieur Godfroid.

Le 1er juin 2003 : Nous avons rejoint nos amis namurois pour assister aux diverses manifestations de Temploux où nous sommes toujours chaleureusement accueillis par le Président Cubert et les membres de sa section.

Du 24 au 28 juin 2003 : Cérémonies de la MESA 2003. Notre drapeau était présent aux diverses cérémonies étalées sur les cinq jours et souvent sous un soleil de plomb.

Rappel

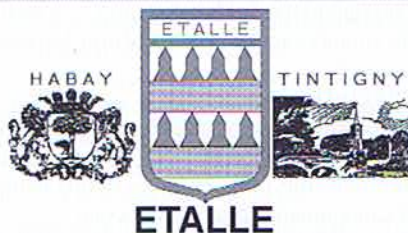
Invitation à tous nos membres et amis pour notre 4e goûter des retrouvailles. Voir le programme dans la revue «Le Chasseur Ardennais» numéro 213.

Cinq ou six membres ne sont toujours pas en règle de cotisation pour 2003. Vu le coût assez élevé de notre bulletin, je me verrai dans l'obligation d'interrompre les envois.



EREZEE MANHAY

PAS de communication cette fois



Manifestation du 10 août 2003 à Rulles/ Marbehan

Sur initiative de M. Marcel Thiry de Habay-la-Neuve, un comité local, constitué au sein des villages de Marbehan et de Rulles, et singulièrement renforcé de membres de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, a organisé dernièrement une commémoration centrée sur le 60ème anniversaire de la chute d'un Lancaster anglais.

Le 10 août 1943 en effet, cet avion a été abattu au-dessus de nos villages et trois aviateurs sont morts dans cette action. Les quatre autres membres de l'équipage (âgés de 20 ans...) ont pu sauter en parachute et chacun par un chemin séparé, ont pu rejoindre l'Angleterre.

L'important était d'honorer la mémoire de ces disparus mais aussi et surtout de mettre en évidence tous ces gens de chez nous (Belges et Français) qui se sont impliqués dans cette chaîne et qui, au mépris des dangers, ont assuré le retour de ces aviateurs.

Contact avait été établi avec deux anciens membres de l'équipage de cet avion dont malheureusement l'âge et la santé n'ont pas permis la présence en Belgique à l'occasion de cette manifestation, mais l'un d'eux nous a laissé une relation précise de son saut en parachute, de son recueil ainsi que de la magnifique chaîne de solidarité qui a permis de le ramener en Angleterre.

Le dimanche 10 août 2003, une stèle rappelant cet événement a été inaugurée et la commémoration a rassemblé près de deux cents personnes sur le site de la chapelle du Chenel, à Marbehan, là précisément où cet avion s'est écrasé au sol. Outre les autorités, emmenées par le Bourgmestre de Habay, Monsieur Gérard Mathieu et par le Bourgmestre de Etalle, Monsieur Guy Charlier, nous avons pu noter dans l'assemblée un représentant de l'ambassade du Royaume Uni, une forte délégation des Régionales voisines (avec drapeaux). Assistaient également à cette commémoration deux personnes (Madame Zimmer et le Docteur Pierre de Florenville) qui faisaient partie du réseau de recueil, et qui avaient hébergé un aviateur anglais.

Les discours et l'hommage des officiants (Père Adam et l'abbé J. Wenkin) ont mis en évidence le sacrifice de ces soldats, mais aussi le sens patriotique et les risques pris par tous ces Belges et Français pour permettre cette évasion.

Une plaquette souvenir a été présentée à cette occasion : préparée par notre comité, elle est centrée sur le récit du Sgt E. GARDINER qui a

consigné jour après jour, pendant près de deux mois, les différentes étapes de son retour en Angleterre, via Rulles, Marbehan, Villers-sur-Semois, Florenville, Muno, Bouillon, Sedan, Reims et Fismes où il fut finalement recueilli par un Lysander ramené en Angleterre (cette plaquette peut encore être obtenue auprès de notre trésorier, JP Magerotte).

Cette commémoration était couplée avec une exposition sur le matériel militaire 40/45 de l'école de Rulles. Cette exposition, orchestrée par M. M. Lux de Habay, présentait notamment des pièces de l'avion abattu en 1943.

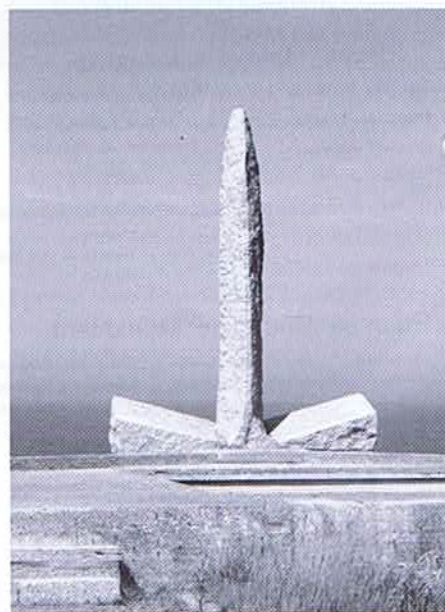
NDLR : M. Tellier, Av. de la Floride 79 1180 Uccle nous a fait aimablement remarquer que son grand-père Adelson Felten (décédé en 71) a fait partie de la chaîne de personnes qui ont porté secours aux Anglais. En effet, les deux aviateurs rescapés lui ont été confiés pour quelques jours par le curé de Villers-sur-Semois. Cet acte a été notamment reconnu par un diplôme signé par le Général Eisenhower.

La régionale Habay-Etalle-Tintigny organise en juillet 2004 un voyage sur les plages et sur les lieux de la bataille de Normandie l'occasion du 60ème anniversaire du débarquement.

Dates : du lundi 05 juillet au samedi 10 juillet 2004 (c'est-à-dire après la grande foule prévisible du mois de juin !). Départ prévu de Marbehan. Possibilités de haltes supplémentaires si inscriptions le permettent.

Programme : plages de débarquement anglaises et canadienne, Caen, Pegasus Bridge, Arromanches, batterie de Longues-sur-Mer, Omaha, Cimetière US de Colleville, Pointe du Hoc et Utah, Sainte Mère Eglise et le bocage normand. Visite du Mémorial de Caen, des musées de Bayeux, Arromanches, Port en Bessin et Omaha. Sur le plan culturel : visite de la tapisserie et de la cathédrale de Bayeux ; accueil dans une cidrerie.

Soirée et matinée libres au Mont Saint Michel



Hébergement : à Bayeux, près du centre de la localité : le Monastère des Bénédictines, spécialisé dans l'accueil des groupes, offre un hébergement simple mais de bonne qualité, avec des chambres de une ou deux personnes (avec douches/WC). En cette période qui s'annonce "encombrée" le rapport qualité/prix est intéressant. La dernière nuit au Mont Saint Michel, dans un hôtel de nom

deux étoiles, aux portes du Mont.

Repas de midi pris en restaurant (sauf premier jour où le pique-nique est emporté)

Prix : 515 euros, tout compris (voyage, hébergement, boissons, entrées aux musées, document de route) sur base d'un hébergement en chambre deux personnes. Supplément pour single : 50 euros.

Information et inscriptions : JM Pairoux, 21 Rue des Sports, 6724 MARBEHAN
Tf 063 411423 fax 063 413115

Le voyage n'est organisé que si nous réunissons 30 personnes et les places dans le car seront attribuées en fonction des inscriptions. (inscriptions à clôturer pour fin novembre 2003).



FLORENVILLE

Décès

Nous avons à déplorer le décès d'un membre de la section, Monsieur Louis PIERRE de Bers-devant-Orval, décédé le 10 août dans sa nonantième année. A son épouse et à sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

Anniversaire de mariage

Monsieur Marcel GERARD et son épouse Raymonde ont célébré dernièrement leur 50^{ème} anniversaire de mariage. Toutes nos félicitations aux heureux jubilaires.

Activités

En cette période estivale, peu d'activités sont prévues, hormis les commémorations et cérémonies patriotiques.

Hospitalisation

Nous souhaitons à tous nos membres qui seraient hospitalisés ou malades un prompt rétablissement.



HAINAUT

Au moment où vous lirez ces quelques lignes, le 3^e trimestre 2003 sera déjà presque terminé.

Nos activités pendant les mois de juillet et août ont quelque peu souffert de la chaleur. Nous avons cependant eu la chance de recevoir des invitations pour 4 personnes en tribune officielle d'où nous avons pu assister au défilé des troupes le 21 juillet dernier. Ce fut une magnifique journée. Nous n'avions cependant pas complètement déserté le territoire couvert par notre section puisque nous étions représentés au Te deum organisé à Gerpennes.

A noter que, toujours à Gerpennes, mais le lundi de la Pentecôte, Monsieur R. MARCHAL, Bourgmestre, Chasseur Ardennais et membre de notre section a invité notre Président, notre Trésorier et notre Secrétaire National à assister à la rentrée de la

marche Sainte Rolende ainsi qu'au repas organisé à l'occasion des festivités du 900^e anniversaire. Une médaille de Sainte Rolende commémorant ce 900^e anniversaire a été remise officiellement aux trois Chasseurs Ardennais présents. Notre commissaire, H. DUPUIS, faisait lui partie des marcheurs et recevra également une médaille. Merci Monsieur MARCHAL.

Le 3 août dernier, sur invitation de la section de Marcinelle des Vétérans du Roi Albert 1^{er}, nous nous sommes rendus à Nieuport (8 membres et le drapeau de la section présents) pour assister à la cérémonie nationale en hommage au Roi Albert 1^{er}. Nous avons été impressionnés par l'ampleur de cette manifestation où plus de 250 drapeaux étaient présents. Le déplacement en valait vraiment la peine.

Le mois de septembre aura démarré en fanfare. Nous aurons effectué quatre déplacements sur dix jours, à savoir les 5, 6, 13 et 14 septembre.

En octobre, même topo ; quatre sorties sont prévues entre le 3 et le 12 octobre. Remise de commandement à Marche le 3, AG de la section de Liège le 5, parainage par la section de cinq tombes de soldats US à Henri-Chapelle le 8 et AG de la section de Huy le 12.

Entre-temps, nous aurons commencé à préparer notre journée de retrouvailles du 25 octobre prochain, organisée comme l'an dernier à l'Ecole Libre de Lodelinsart.

Vous trouverez ci-dessous le détail de cette journée :

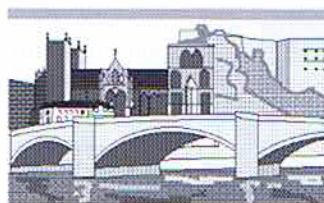
12h00 accueil des participants
12h30 Apéritif offert par la section
13h00 repas

Menu : Pêche au Thon
Potage Potiron
Sorbet
Rosbif Sauce Crème Champignons
Pommes Duchesse
Fromage
Café et Mignardises

Le prix de ce repas est de 25 euros y compris 1 boisson gratuite. Les paiements et réservations doivent parvenir à la section pour le 15 octobre au plus tard.

Venez nombreux, vous ne le regretterez pas.

A la fin du mois d'octobre, il sera presque temps de clôturer l'exercice 2003. Notre Trésorier espère que les derniers retardataires profiteront de ces deux derniers mois de l'année pour se mettre en règle de cotisation. Une dépense de 7,50 euros par an représente seulement 0,625 euros par mois, soit environ 25 anciens FB. Ce n'est vraiment pas la mer à boire mais cela aide la section à fonctionner. Merci de votre compréhension et rendez-vous à la mi-décembre.



HUY et 6 CH A

Nos activités.

Vu la période des vacances, il y eut une seule réunion de comité le 3 juin. Le 8 septembre nous nous retrouverons en pleine forme pour régler les derniers problèmes de notre assemblée générale. Cette suspension n'a pas empêché le comité de représenter la section à diverses manifestations : la MESA, la visite du musée du génie à Jambes, le Te Deum et la réception à l'hôtel de ville le 21 juillet.

La MESA

Cette année, un seul membre du comité a participé à la marche dans son entièreté. Toutes nos félicitations aux organisateurs pour le choix des itinéraires en grande partie renouvelés et un tout grand merci pour leur disponibilité et leur gentillesse.

Le musée.

Vous qui passez à Huy, pensez à notre musée au Fort de Huy, créé en 1994 avec comme idée conductrice : rendre hommage, garder le souvenir, oeuvrer pour la paix. Office du Tourisme de Huy, Quai de Namur n°1, 4500 Huy - Tél: 085/21.29.15. - Fax : 085/23.29.44. e-mail : tourisme@huy.be.

Le Fort de Huy est ouvert tous les jours du 12 avril au 30 septembre, en semaine de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30, week-end et jours fériés de 11h à 18h, juillet et août de 11h à 19h. Informations Fort de Huy : 085/21.53.34 ou 085/21.29.15.

Assemblée générale.

Elle aura lieu le samedi 11 octobre 2003 à 12h30 à l'internat autonome de la Communauté française Quai d'Arona 1 à 4500 Huy et sera suivie du repas avec ambiance musicale. A cette occasion nous remettrons la médaille de bronze à Albert Beaujean et la médaille d'argent à Georges Comet, Jules Damoiseaux, Henri Dubois, Maximilien Gaude et Ernest Ledure. Invitation cordiale à tous.

Le musée du génie.

Le 18 juin après-midi, grâce à Jean Bada l'un de nos membres, le président national, le trésorier national, des membres du comité et quelques amis ont visité ce musée situé à Géronsart. Ils y ont visionné une cassette retraçant la construction de la base de Kitona (Congo ex Belge) de 1952 à 1959 à laquelle a participé notre ami Jean en tant que milicien volontaire.

Les membres participants remercient pour leur accueil chaleureux le Général-major e.r. Joos, le commandant e.r. Oger, réalisateur du film, et le chef Beaurin secrétaire de la fondation.





LIEGE VERVIERS

Vous avez reçu, début août, des informations relatives à l'excursion annuelle à TOURNAI, à l'assemblée générale à JEMEPPE, le 05 octobre, au parrainage des tombes aux cimetières américains de NEUVILLE-en-CONDROZ et HENRI-CHAPELLE, le 08 octobre.

Lorsque vous lirez ces lignes, l'excursion à TOURNAI aura vécu mais nous vous rappelons les activités futures :

Assemblée Générale :

Le dimanche 05 octobre, à Jemeppe sur Meuse pour la onzième fois, la section organise la journée des retrouvailles.

L'horaire retenu est le suivant :

10 h 00 : Accueil

11 h 00 : Messe du Souvenir en l'église St Lambert de Jemeppe

12 h 15 : Assemblée générale

13 h 00 : Apéritif

13 h 45 : Banquet

18 h 00 : Fin du repas

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant :

1. Accueil des participants

2. Approbation du rapport de l'Assemblée Générale du 06 octobre 2002

3. Discours du président

4. Rapport du secrétaire

5. Rapport du trésorier

6. Rapport des vérificateurs aux comptes

7. Elections au comité

8. Remise des médailles du mérite

9. Divers

Le chef vous propose le menu suivant :

Zakouski

Mousseux à la fraise

Cassolette de poissons

Potage au chou-fleur

Filet d'Anvers, sauce chasseur, croquettes, salade mixte

Tarte aux fruits, café

La participation aux frais s'élève à 22,50 euros par personne boissons **NON** comprises. Votre paiement doit parvenir au trésorier, Jean OCTAVE, au compte de la section n°000 0900416 **62 AVANT le 29 septembre 2003.**

Comme toujours, vos amis et amies sont les bienvenus.

NB : Les candidatures pour le comité sont attendues chez le Président Jean BRICART **AVANT le 29 septembre.**

N'oubliez pas votre béret vert et votre bonne humeur.

Parrainage des tombes US

Depuis 1992, sur l'initiative du Cercle Royal "le Brisard", une cérémonie d'hommage et du souvenir est organisée sur les sites des cimetières américains de NEUVILLE- EN- CONDROZ et HENRI-CHAPELLE.

Des Parrains et Mairaines ont décidé d'adopter un ou plusieurs de ces héros, tombés, pour notre liberté, loin de leur terre natale, lors des combats de la libération et de l'offensive des Ardennes.

Depuis plusieurs années, notre section parraine DIX tombes à Neuville-en-Condroz. Cette année, le comité a décidé de parrainer également DIX tombes à Henri-Chapelle. Nous nous devons de rendre hommage à nos filleuls au moins une fois par an en participant à cette cérémonie et en déposant sur chaque tombe, une fleur.

Vous êtes dès maintenant invité le mercredi 08 octobre à 10 h 15 à Neuville-en-Condroz et à 14 h 45 à Henri-Chapelle pour participer à l'hommage rendu à nos libérateurs.

Agenda :

Tous les premiers lundis du mois, à 19 h 00, Au Vieux Guillemins, près de la gare, le comité se réunit pour gérer la vie de la section.

Tous les troisièmes jeudis du mois, à 12 h 00, à l'Echafaudage, les Chasseurs Ardennais et leurs amis ou amies, partagent un excellent repas.

Le jeudi 18 décembre à 12 h 00, à l'Echafaudage, vous êtes attendu très nombreux au repas traditionnel de fin d'année.

Cérémonie au Soldat Inconnu :

Le 11 novembre, au Soldat Inconnu, nous renforcerons la section du Brabant, afin de constituer un détachement digne de notre Fraternelle Royale.

Nous étions 7 en 2001, 9 en 2002, peut-être 15 en 2003 si vous décidez de nous accompagner et toujours coiffés de votre béret vert à la "hure".



MARCHE-EN-FAMENNE et 1CH A

Invitation

Chers amis et amies,

Nous tiendrons notre Assemblée Générale, comme chaque année à la même époque, le vendredi 26 septembre 2003, à partir de 11h30, à la Francisque, au Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne. Inscription avant le 22 septembre 2003. L'accès au camp se fait uniquement par l'entrée principale chaussée de Liège où un délégué vous remettra un laissez-passer et vous indiquera le chemin, que vous connaissez déjà bien pour la plupart.

Menu

Crème Argenteuil

Gratin de fruits de mer

Médaille de veau Entre-Sambre-et-Meuse

Jeunes carottes à l'échalote et chicon braisé

Pommes croquettes

Feuilleté de chèvre chaud au miel d'acacias

Mille feuilles aux fraises

Café

Ordre du jour.

1. Accueil des participants
 2. Allocution du Président et instant de recueillement
 3. Rapport d'activités
 4. Situations des effectifs et financière.
- Sachez que chaque année nous perdons des

membres, il faut que les anciens restent fidèles au poste, paient bien leur cotisation et recrutent dans les jeunes et moins jeunes, afin que notre section subsiste longtemps encore.

Musée

Situé dans le camp de Marche-en-Famenne, le musée des Chasseurs Ardennais est accessible au public depuis 1955. Ce musée a été créé en l'honneur d'une unité d'élite de l'Armée Belge mise sur pied en 1933 afin de défendre l'Ardenne contre un envahisseur venu de l'Est. Vous pouvez y voir les uniformes et équipements en service dans cette unité de 1914 à nos jours ainsi que différents dioramas mettant en scène les Chasseurs Ardennais défendant courageusement l'Ardenne en mai 1940.

Vous pouvez y déposer vos trophées, vêtements, véhicules, armes, costumes, tout ce dont vous êtes fiers et qui ne sera pas perdu à jamais, mais exposé et bien conservé.

Des nouvelles de notre Vice-Président.

Notre Vice-Président Robert Kileste, est toujours sur son lit de souffrance, et ce depuis de nombreux mois. Il est patient du CHU de Liège, mais les visites ne sont pas autorisées, information prise auprès de son épouse. Il a été hospitalisé pour une opération du cœur, mais ne faisant pas les choses à moitié, il a eu beaucoup de sérieuses complications.

A notre ami Bob et à son épouse, nous faisons de gros bisous, et nous leurs souhaitons beaucoup de courage, le bout du tunnel n'est pas loin, et vous verrez bien vite le soleil.

In memoriam

Notre fidèle ami **Marcel SEPUL** nous a quittés ce 16 juin 2003 à l'âge de 83 ans, ancien chasseur ardennais, prisonnier de guerre au stalag XI B, chevalier de l'ordre de Léopold II, titulaire de nombreuses distinctions honorifiques. Malgré de nombreux séjours à Saint Ode, (où nous lui avions rendu visite) et les soins prodigués par son épouse et ses proches, une longue et pénible maladie l'a emporté.

Toujours de bonne humeur, serviable, jamais une parole contraire, son entrain et sa bonté nous manqueront, il était toujours présent à chaque manifestation. Porte-drapeau émérite, il a toujours honoré ses engagements, faisant fi de ses pépins de santé.

La fraternelle perd un membre dévoué, un ami fidèle et un contrôleur au compte intègre. A Marie Gengoux, son épouse et à sa famille dans la peine, nous réitérons nos fraternelles condoléances.

Décédée il y a quelques mois, mais ayant légué son corps à la science, nous avons assisté à un service funèbre à la mémoire de l'épouse de notre membre **Gillet Ernest**. Cher ami nous vous réitérons ainsi qu'à votre famille nos fraternelles condoléances.

Cotisations

Nous rappelons à nos fidèles membres que la cotisation est de sept euros cinquante cents et qu'elle doit être payée pour le 31 décembre en n'oubliant pas les rawètes qui font vivre la section.

Nous allons vous envoyer des invitations pour notre Assemblée Générale et nous y insère-

rons un bulletin de versement, avec notre nouveau numéro de compte à la Banque de la Poste, l'autre n'existe plus.



NAMUR

Nouvelles de notre section

Depuis la parution du dernier bulletin et sans doute grâce à la protection de notre Saint Patron, la grande faucheuse n'a pas éclairci nos rangs. Il faudrait qu'il en soit toujours ainsi.

Notre vice-président et trésorier de notre section Joseph Mahieux et sa charmante épouse, tous deux très dévoués au sein du comité, ont fêté en famille et amis leur soixante-dixième printemps. Bravo à Josée et Jo et que notre devise vous encourage pour la suite.

Activités

Le dimanche 1er juin, nous avons organisé nos traditionnelles cérémonies de Temploux et Namur. Faut-il le souligner mais surtout ne pas l'effrayer pour les années futures mais le soleil était de la partie et inonde toujours notre pays sans toutefois y causer trop de dégât.

Cette journée a débuté par un dépôt de fleurs à la stèle du verger où 44 Chasseurs Ardennais sont tombés sous la mitraille des stukas. Le Président de la section de Ciney - Rochefort - Gedinne avec délégation et drapeau était accompagné de son père qui a vécu les combats de mai 1940 et comme les années précédentes, celui-ci a déposé des fleurs en souvenir de ses frères d'armes pendant que retentissait le Las Post suivi de notre hymne national.

Après avoir fleuri le monument élevé à la mémoire des victimes de la localité, une messe a été célébrée en l'église de Temploux par deux prêtres africains qui ont su, par des paroles bien choisies, émouvoir la nombreuse assistance.

Au mémorial des Chasseurs Ardennais au Chevalin de Moustier, encadré par 32 drapeaux et à nouveau rehaussé d'un sanglier tout neuf, les cérémonies traditionnelles du levé des couleurs au son des hymnes nationaux français et belge, de l'appel aux morts, du dépôt de fleurs par les différentes autorités et du ravivage de la flamme par le Général-major e.r. J. Henrioul, Président national de la Fraternelle se sont déroulées devant une foule très nombreuse. Le Président R. Cubert a remercié toutes celles et tous ceux qui ont répondu présent à cette manifestation en souvenir de ceux qui ont perdu la vie en ce mois de mai 1940.

Escorté par les motards de la police de Namur, c'est en voiture que nous avons rejoint l'esplanade de l'Hôtel de ville et la plaque commémorative pour rendre hommage aux Artilleurs Chasseurs Ardennais devenu le 20 A. Même cérémonial qu'à Temploux : mots de circonstance, dépôts de fleurs, ravivage de la flamme du souvenir par le Colonel e.r. Urbain, Président de l'Amicale du 20 A. Sonneries et hymnes nationaux ont clôturé cette matinée du souvenir.

Prenant la parole et avant d'inviter tous les participants à prendre le verre de l'amitié offert par la ville de Namur, Monsieur l'Echevin Bernard Ducoffre remercia tous ceux et toutes celles qui ont

participé à ces manifestations et qui gardent toujours en mémoire le souvenir des anciens qui ont donné leur vie pour notre liberté.

M.E.S.A.

Comme chaque année, drapeau et délégation de notre section ont accompagné le Président R. Cubert à la manifestation d'hommage rendue à nos anciens devant le monument national lors de l'arrivée de la MESA. Nous étions également présents lors de l'inauguration d'une stèle du souvenir au centre de Martelange. A l'issue de la cérémonie et devant le monument national, le Général-major e.r. J. Henrioul, Président national de la Fraternelle a reçu la médaille d'or du Mérite. Nous le félicitons chaleureusement.

Fête nationale - 21 juillet

Les instances provinciales, communales et de l'Interfédérale des associations patriotiques du grand Namur avaient mis sur pied une matinée digne de recevoir la visite d'un membre de la Famille Royale. S.A.R. le Prince Philippe venait rehausser de sa présence, le Te Deum chanté en la cathédrale de Namur. Il y avait foule sur la place Saint-Aubain pour accueillir notre futur Roi et la présence de notre drapeau accompagné d'une importante délégation de Chasseurs Ardennais de notre section conduite par le Président R. Cubert a été fort remarquée.



NEUFCHATEAU Libramont - Chevigny Léglise

In memoriam

Délégation et porte-drapeau ont conduit à sa dernière demeure Joseph Gruslin de Massul, Chasseur Ardennais, ancien combattant et prisonnier de guerre.

Nous déplorons également le décès de Mme Louise Delieu de Libramont, membre honoraire et de Mme Paula Jacquemin de Respelt épouse de notre membre René Pierret.

A toutes ces familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Activités

Le 25 juin, cérémonie d'hommage à la Croix Bricart et au monument de Bodange de même qu'au monument des Chasseurs Ardennais à Martelange et inauguration d'une stèle à la mémoire des soldats de la localité tombés au champ d'honneur.

Le 21 juillet, Te Deum à Libramont et à Neufchâteau.

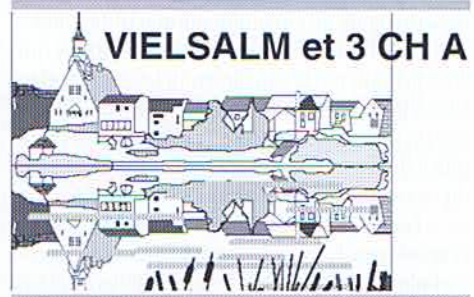
Comme l'an dernier, la section organisait un repas de retrouvailles, une cinquantaine de personnes répondaient à l'invitation. Ce 10 août, vers 12H les inscrits étaient présents et jusque 17H, l'amitié et la fraternité furent premières. A cette occasion le président a décoré 6 méritants, un de ceux-ci, Georges Gillet, membre du comité et très dévoué à la cause des verts et le lieutenant-colonel de réserve, Jean-Louis Picard fraîchement rentré de la

Kafor qui nous documenta sur ses activités là-bas. Fini le repas, une parole générale fusait : à toutes et à tous, une bonne santé et à l'an prochain.



SAINT-HUBERT

Pas de communication cette fois



VIELSALM et 3 CH A

MESA

Ce mardi 24 juin, dans le cadre de la M.E.S.A. 2003, des cérémonies d'hommage étaient organisées aux différents monuments érigés dans la région à la mémoire des hommes et des femmes qui, souvent au prix de leur vie ont accompli tout leur devoir lors des deux guerres mondiales. De nombreux membres de notre section ainsi que notre drapeau se sont fait un devoir d'y assister ! A Chabrehez au monument Jean Lox, parachutiste natif de Tongres tué à cet endroit le 10 septembre 1944 alors qu'il appuyait avec d'autres camarades, une action de harcèlement menée contre l'ennemi en retraite. A Chabrehez toujours, au monument du 3 ChA qui rappelle le combat le 10 mai 1940 de la 3^{ème} Cie du 3 ChA contre les premiers éléments de la 7^{ème} division blindée allemande du général Rommel. Gravés dans la pierre les noms de cinq braves tués à l'ennemi témoignent de l'apreté de l'engagement ! Aux Monuments de Rochelival ou, au même moment un peloton de ChA causait un long retard et de lourdes pertes à l'ennemi et ce au prix de la vie de trois braves tombés pour la Patrie. A Vielsalm, au monument de l'armée secrète, zone V secteur 4, érigé à la mémoire des trop nombreux résistants tués dans les contacts avec l'ennemi de 1940 à 1945. Au monument des 3 et 6 ChA, rue de l'hôtel de ville, érigé à la mémoire des ChA des deux régiments tombés en 1940 et 1945. Au monument du général baron Jacques de Dixmude, héros Salmien. Ce brave, commandant du 12^{ème} Regt de Ligne est connu pour la résistance acharnée qu'il opposa à l'envahisseur en 1914. Les cérémonies se termineront au monument "Au Chasseur Ardennais" place de Bruyère en Vosges. A souligner l'excellence des sonneries Last Post exécutées par les deux trompettes de la musique des Guides.

Un vin d'honneur réunit les diverses autorités civiles, militaires et religieuses dans la salle de réception de la maison du tourisme. Ce fût l'occasion pour le premier échevin, M Léon Wansart d'exprimer la joie que lui apportait une telle journée ! Joie du succès certain de la MESA (plus de 11.000 marcheurs, dont plusieurs membres de no-

tre section dans les diverses catégories) et de sa parfaite organisation (un camp MESA à Vielsalm ainsi que l'arrivée finale le samedi 28 juin !). Joie de pouvoir rappeler le rôle du 3 ChA pour Vielsalm et l'expansion internationale de la Marche. Plaisir de voir l'entente entre civils et militaires. Il exprima tous ses remerciements au colonel BEM Babette commandant de la 7ème Bde Mécanisée et président de la MESA et à travers lui à tous ceux qui permettent à une telle organisation de fonctionner d'une manière parfaite. Le président de la MESA, le colonel BEM Babette retraça quant à lui l'histoire de la marche de 1968 à nos jours ! Il associa aux marcheurs le détachement belge d'Afghanistan et celui du Kosovo ou deux étapes étaient organisées au même moment par le Lt Colonel BEM Delpire commandant du Regt ChA actuellement commandant du battle group multinational BELUKRO

KO12. Il remercia toute l'équipe MESA qui, sous la houlette de son directeur le commandant Istace, travaille depuis une année à la parfaite réussite de l'événement. Pour terminer cette partie officielle des plaquettes souvenir furent remises à diverses personnalités proches de la MESA.

Le défilé final est le couronnement de cette époque avec l'arrivée le samedi 28 juin au cœur de Vielsalm. La musique de la Force navale vint d'abord prendre place en face de la tribune officielle dressée à côté du monument 3 et 6 ChA. Pendant plus de deux heures elle accompagna le nombreux détachement ou groupes qui défilèrent devant les autorités, autorités qu'avait rejoint par la voie des airs, M le ministre de la Défense Nationale venu rehausser de sa présence cette 37ème MESA et d'exprimer ainsi toute sa sympathie aux organisateurs. En finale, un vin d'honneur réunit toutes les autorités à la maison du tourisme, divers discours de circonstance furent prononcés par M. le Bourgmestre, M. le Ministre de la Défense Nationale ainsi que par le Commandant de la 7ème Bde et la MESA s'acheva dans une atmosphère de joie et de détente.

Te Deum du 21 juillet

Notre président, des membres du comité et de notre section ainsi que notre drapeau ont répondu à l'invitation de M le bourgmestre en assistant au traditionnel Te Deum chanté en l'honneur de Sa Majesté Le Roi Albert II en l'église décanale de la ville par M de Doyen Léonard. A l'hôtel de ville, avant d'inviter les personnalités, représentants civils, militaires et religieux de même que les représentants des associations patriotiques à porter un toast en l'honneur de Sa Majesté le Roi, le bourgmestre leur a adressé quelques mots : "Merci à toutes et à tous d'être fidèle au poste ! Je salue en particulier la forte délégation de nos amis français. Nous fêtons les 10 ans de règne de notre Roi Albert II. L'existence d'une royauté en Belgique peut paraître surprenante à nos amis français. En réalité, nos règles constitutionnelles et un système de démocratie représentative qui forment une alchimie complexe mais efficace car elle constitue un des ciments de la Belgique. Le Roi Albert II nous a montré qu'il était à la hauteur de sa mission. Son discours, hier à la nation, nous a rappelé les vertus essentielles du dialogue, de la solidarité et de la tolérance pas seulement à l'autre de notre petit monde local mais aussi à l'échelle d'une mondialisation bien comprise. Chers amis bon amusement ce 21 juillet et vive le Roi"

Repas de chasse de la St-Hubert

C'est devenu une tradition ! Tout comme Asterix et ses valeureux gaulois, nos chasseurs amorcent l'arrière saison par un succulent repas de chasse. Nos agapes auront lieu le 10 octobre prochain au restaurant "Auberge des Grands Prés" route de Cierreux à Salmchâteau. Notre hôte, Marc Lommers, membre de notre section, nous servira le menu suivant : Salade tiède de cailles au vinaigre de framboises – Crème de potirons – Noisettes de chevreuil aux champignons des bois – Gratin dauphinois – 1 verre de vin rouge ou eau minérale – Bavarois aux poires et aux spéculoos – Café. RV pour l'apéritif à 19 heures précises. Votre versement de 38 euros par personne AVANT le 05 octobre au compte de la section "000-0870976-13 – Frat. Royale ChA Section Vielsalm 3 ChA" tiendra lieu d'inscription

Goûter de NOEL – Rappel

Date le samedi 20 décembre à 15h30 – salle des "Pipires" à Neuville. Au menu, tarte, gâteau, café, pousse-café et beaucoup de bonne humeur. Votre inscription (5 Euros) est attendue le 15 décembre sur le compte de la section "000-0870976-13"

In memoriam

Madame Berthe BURNOTTE, elle était la maman de notre ami et membre effectif Joël Yvens, ancien président des volontaires de carrière du 3 ChA.

Madame Simone BRISBOIS, elle était la maman de notre ami et membre effectif Alain Bodeux, ancien Cpl Mil du 3 ChA.

M Antoine LEONARD (membre A) de Liemeux.

M Daniel THIRY, notre ami et membre effectif était officier de réserve du 3 ChA.

M Marcel PAILLOT, il était le papa de notre ami et membre effectif l'adjudant-major Jean-Luc ancien sous officier du 3 ChA et actuellement Adjudant de Corps au camp de Lagland.

M François HOLLANGE (membre A) de Liemeux.

A toutes les familles dans la peine nous adressons nos plus sincères condoléances.

De nouveaux "diamantaires" à Vielsalm

Le samedi 2 août, M. et Mme Joseph Gelise et Marie-Mathilde Rongvaux de Vielsalm fêtaient leurs 60 années de mariage. M le bourgmestre Jacques Gennen accompagné de deux échevins s'étaient fait un devoir de leur présenter les hommages de notre communauté Salmienne. Joseph est un gaumais né le 3 mars 1920 à Houdemont et le 6e enfant d'une famille qui en comptait 10. Un de ses frères fut massacré par les SS le 10 mai 1940, il était âgé de 17 ans ! Après ses études à l'école normale de Carlsbourg en 1938, M l'instituteur Gelise effectua son service militaire à Namur puis fut versé comme candidat SLI de Res à la 2ème Cie du 2 ChA à Bastogne. A la capitulation, il s'évada des filatures de Lokeren où il était retenu prisonnier. Nommé instituteur communal à Houdemont en 1940, il fut révoqué par l'UTMI (organisme pro-allemand) pour refus d'adhésion. Désigné par ordre par ce même organisme à Baranzy (Musson), il reprit ses fonctions à Houdemont à la libération. Ses activités cependant ne s'arrêtèrent pas là ; jugez en plutôt ! Il fut membre actif de l'armée des partisans et de l'armée secrète section 05 Sud Luxembourg où il prit part à des opérations de sabotage, de parachu-

tage et de presse clandestine. Il fut convoqué 13 fois à la Werberstelle à Arlon. Résistant armé, il effectua un rappel comme CSLR au 36 Bn de Fusiliers ! Après la guerre, il partit au Congo belge comme fonctionnaire colonial dans la Territoriale puis dans l'enseignement officiel. En 1956, il cessa ses fonctions pour cause d'invalidité coloniale. Il fut ensuite attaché de Cabinet Ministériel des Colonies. Il jouit depuis 1977 d'une retraite bien méritée. Il fut également vice-président et membre du comité de la FNC et de la Fraternelle Royale des ChA (NB : Joseph est toujours commissaire depuis de longues années de notre section !). Il est titulaire de nombreuses distinctions honorifiques.

Marie-Mathilde Rongvaux est née à Houdemont le 27 septembre 1923 de parents gaumais, son père était un grand invalide de guerre 14/18. Un autre drame, son grand-père fut fusillé par les Allemands le 24 août 1914. Aînée de cinq filles, elle effectua ses études moyennes à Arlon. Durant 20 ans elle s'occupe de la consultation des nourrissons. Par la suite elle a préféré faire le plu beau métier du monde, épouse et maman au foyer.

M. le bourgmestre remit aux heureux jubilaires des cadeaux de circonstance.

Le Président, les membres du comité et de la section présentent à Joseph et à son épouse leurs félicitations et s'associent à leur bonheur.

René TIQUE recherche les deux livres écrits par le général - major e r Lucien CHAMPION : "Avant que le souvenir ne s'en perde" et "La chronique des 53.000" (éditions Pierre Demeyere 1971 et décembre 1973). Contact : rue Jules Bary, 11 6690 Vielsalm 080.215754

Was gibt es Neues

-St.HUBERTUS-Jagdessen am 10. Oktober 2003 : Um 19 Uhr ist der Apéritif vorgesehen im Restaurant „Auberge des Grands Prés“ 1 Km vor Salmchâteau Richtung Luxemburg. Einzahlung vor 38 Euro/Person, vor dem 5. Oktober aufs Konto zählt als Einschreibung.

-Weihnachtsfeier am SAMSTAG, den 20. Dezember 2003 um 15 Uhr 30 im Saal der Pipires in Neuville. 5 Euro pro Person als Unkostenbeitrag. Die Eiligen können an diesem Tag den Jahresbeitrag 2004 von 7.5 Euro an Ort und Stelle zahlen und sparen somit die Überweisungskosten.

Kurze Mitteilung:

-Die Einberufenen vom 1. Dezember 1953 (18 Monate) haben am 1.10.2003 ihr Soldatentreffen. Auskunft erteilt Aloys Zeimers 080/349851. Wir wünschen Ihnen ein schönes Wiedersehen.

-Die Mitglieder die Ihre Revue zu spät oder noch nicht erhalten haben, bitten wir um Entschuldigung. Es kann nur besser werden.

Weitere Auskünfte : Palm Aloys 0475 412209



VIRTON



Décès

- Monsieur Dauphin Fernand, membre S, veuf de Madame Pringot Viviane. Fernand était né à Virton le 21 mars 1927 et y est décédé le 24 juillet 2003. Ses funérailles ont été célébrées à Saint-Mar le 26 juillet à 15h00.

- Monsieur Martin Lucien, membre A, époux de Madame Toussaint Jeanine. Lucien était né à Mussy-la-Ville le 03 janvier 1919 et est décédé à Arlon le 25 juillet 2003. Ses funérailles civiles ont eu lieu à Mussy-la-Ville le 28 juillet 2003 à 16h00. Monsieur Martin a été soldat au 4 ChA du 10 mai au 28 mai 1940. Prisonnier de guerre au stalag XB 59085 du 28 mai 1940 au 28 mai 1945, il a reçu la médaille commémorative de la guerre 40-45 avec 2 sabres croisés et la médaille de prisonnier avec 2 sabres croisés.

- Monsieur Gresse René, membre A, veuf de Madame Noël Gilberte. René est né à Gomery le 8 juin 1919 et est décédé à Saint-Mard le 6 juillet 2003. Ses funérailles ont été célébrées à Gomery le 8 juillet 2003 à 15h00. Monsieur Gresse a été soldat au 2 ChA du 26 août 1939 au 9 mai 1940 et ensuite repris pour le travail obligatoire. Il a été décoré de la médaille commémorative de la guerre 40-45 avec deux sabres croisés ainsi que la médaille du militaire combattant de la guerre 40-45 et repris également comme résistant.

A toutes les familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Activités

28 mai : Journée des prisonniers des deux guerres à Lagland.

02 juin : Jour V Day au Mardasson à Bastogne.

22 juin : Hommage aux victimes françaises et belges devant le monument du Banel.

25 juin : Arrivée de la MESA au monument national des ChA à Martelange et inauguration d'une stèle.

25 juin : Cérémonie devant le monument de Perlé en mémoire des aviateurs américains.

28 juin : Journée du souvenir organisée par les anciens de Corée à Attert.

28 juin : Journée du souvenir organisée par les anciens de Corée à Arlon.

14 juillet : Fête nationale française à Gorcy le



matin et à Pourru-aux-Bois l'après-midi. Accueilli par les autorités, le Président des associations patriotiques et les porte-drapeau. Dépôt de fleurs devant le monument et discours de circonstance. Remerciements de la part des autorités et remise de la Cravate tricolore-aux porte-drapeau des résistants de la section.

21 juillet : Fête nationale belge. Te Deum en l'église décanale de Virton suivi d'un dépôt de fleurs au monument.

29 juillet : Funérailles de Monsieur Marique Aimé, Président de plusieurs associations patriotiques à Halanzy.

10 août : Inauguration d'une stèle à Habay, en souvenir de soldats anglais tombés en 1940.



LE MOT DU PRESIDENT

Depuis la diffusion de la revue N° 213, l'événement marquant pour la Fraternelle et la 7 Brigade Mécanisée fut sans conteste la MESA 2003, qui d'après les organisateurs réunit du 25 au 28 juin environ 12000 randonneurs de tous âges répartis tant sur le parcours normal que sur celui de la MINI MESA. Tout en se félicitant de la fidèle présence du soleil, les marcheurs de longue date se sont remémoré l'atmosphère caniculaire de la Marche du Souvenir de 1976 surtout lors de leur arrivée à Bastogne.

Quant au Régiment (-) en partance pour le Kosovo, lors de notre assemblée générale de mars dernier, il y a rempli sa mission avec brio et est depuis le 2 août rentré sain et sauf au bercail. J'ai d'ailleurs eu la grande joie de pouvoir rendre visite à nos jeunes amis de BELUKROKO 12 du 28 au 31 mai. A l'instar de leurs anciens ils peuvent se sentir fiers du devoir accompli.

Au moment de rédiger (mi-août), le détachement Ch A (peloton Eclaireurs et Peloton Mortiers e.a.) déjà à pied d'œuvre depuis fin juin au champ d'aviation de Kaboul, se prépare à accueillir un renfort supplémentaire de Bérés Verts. Souhaitons-leur que comme leurs collègues de BELUKROKO 12, ils reviennent tous fin octobre en pleine forme et conscients d'avoir servi la cause de la paix.

Peu de similitudes en effet entre l'armée de miliciens des Ch A d'avant 1990 et celle d'aujourd'hui, où les professionnels du Régiment courent le monde pour y assurer ou y imposer la paix sous la bannière de l'ONU, de l'OTAN ou de l'Europe.

A noter que tant du Kosovo que de l'Afghanistan, plusieurs lettres ou paroles de remerciement m'ont été transmises par les jeunes Ch A membres de notre section pour le cadeau symbolique que nous leur avons transmis à l'occasion de leur mission à l'étranger.

Lorsque vous lirez ce mot, notre escapade d'été à Florennes aura vécu. Comme promis nous aurons essayé de respecter les desiderata d'un chacun en répartissant au mieux les inscrits sur les trois dates de visite et nous espérons que le programme proposé aura plu.

Plus tard dans l'année, le 23 octobre, Saint Hubert nous offrira une fois de plus le plaisir de nous retrouver et de côtoyer nos jeunes camarades du Régiment dans une ambiance festive. Notre comité espère que comme d'habitude vous répondrez nombreux à notre invitation que vous recevrez d'ici peu.

Avec mes meilleures amitiés, C. Bernard

CARNET ROSE

Toutes nos félicitations à la sympathique tribu des Klein et tout spécialement à Marie-Thérèse et à Jean, notre dévoué secrétaire, qui sont devenus arrière-grands-parents de Clara et Lorenzo Marchese, nés le 27 juin 2003 pendant la MESA. Bonne continuation, courage...la cinquième génération est bientôt en vue !!!

ISAF KABOUL 13 JUILLET 2003

Ci-dessous des extraits de la lettre envoyée par le 1Sgt Vincent Biernaux (Peloton Mortiers-Eclaireurs).

Nous sommes bien installés en containers et bien heureusement pour nous l'air conditionné fonctionne à merveille. Le choc culturel ainsi que géographique est conséquent, c'était à prévoir. Notre cantonnement est une véritable fourmilière, tant il y a du monde ; c'est un vrai labyrinthe....Chasseurs Ardennais...on s'adapte !

J'ai bien respecté vos instructions au sujet de la distribution du cadeau de notre fraternelle ; les gars furent très surpris et très contents ; encore un grand merci à tous de notre part.

Les conditions de travail sont plutôt bonnes malgré la chaleur et les tempêtes de sable quotidiennes.

La situation sur place est très spéciale, il faut s'attendre à tout et à se méfier de tout le monde ; rien de ce que nous avons déjà connu lors des missions précédentes. Nos missions actuelles sont essentiellement des postes d'observation de jour et de nuit.....

VISITE AUX CHASSEURS ARDENNAIS DE BELUKROKO 12

Arrivés à mi-terme de leur mission au Kosovo, le Lieutenant-colonel BEM Delpire et ses Chasseurs Ardennais ont eu la gentillesse d'inviter du 28 au 31 mai quelques personnalités civiles concernées par la vie du Régiment : Madame Mons delle Roche, Procureur du Roi, Monsieur Bonmariage, Bourgmestre de Saint Hubert, les

Assistants sociaux du Camp Roi Albert et moi-même.

Un très intéressant programme nous a permis non seulement de prendre le pouls des Bérés Verts marchois qui, loin des leurs, oeuvrent au service de la paix, mais aussi de comprendre quelque peu la problématique du Kosovo et de ses habitants. Nous sommes tous rentrés enchantés de ce court périple, qui nous a incontestablement permis d'apprécier la fraternité militaire et de toucher du doigt les réalités inhérentes aux nouvelles orientations de notre armée de métier. De telles initiatives ne peuvent que contribuer à favoriser les relations entre l'armée, la Nation et bien entendu la Fraternelle.

Que retenir de mon trop bref séjour ?

- Les CH A travaillent au Kosovo en professionnels et dans une excellente ambiance. Malgré la barrière des langues et des mentalités de ses compagnies, BELUKROKO 12 s'est avéré être un outil fiable et apprécié des autorités de l'OTAN.

- La nourriture est excellente et les liaisons vers les familles sont bonnes.

- Mis à part l'incident du sabotage de la voie de chemin de fer du 12 avril à Loziste, la région semblait relativement calme

- A vue de nez la population ne manque de rien et semble se complaire dans un système de sujétion onusienne.

- Mis à part les quelques axes principaux, l'infrastructure routière laisse fortement à désirer dans une région vallonnée où les hameaux sont fort dispersés.

- Les rares sites industriels encore en exploitation sont fort polluants.

- A Mitrovice, la séparation entre communautés serbe et albanophone reste toujours nettement perceptible.

C. Bernard

(Voir les photos de C. Bernard à la page suivante)



Poste de contrôle mobile de la 3e compagnie à «Gate One» au passage Serbie-Kosovo.

Au village de BELO-BRDO, les militaires belges sont généralement bien accueillis.



Arrivée au nord du village de JELAKCE, la patrouille du capitaine Ameeuw fait le point. Les autochtones ont tenu à marquer leur territoire au sol.

Vielsalm - 24 juin (suite de la page 4)

Mme Archambau, nièce du Sergent Ratz, accompagnée du bourgmestre de Vielsalm, dévoile la plaque à la mémoire du héros de 14-18.



La nouvelle stèle à l'entrée de (l'ancien) quartier.

In memoriam

Aimé Marioni



Quelques Belges ont survécu au terrible camp de Bergen-Belsen. Aimé Marioni, ancien du 1ChA, était de ceux-là : né à Halanzy en 1912, service militaire au 10e Régiment de Ligne à Arlon octobre 1933 ; le Régiment venait de changer son nom en Régiment de Chasseurs Ardennais ; bérêt vert reçu en février 1934 pour l'enterrement du Roi Albert 1er ; présent aussi à la cérémonie du 15 septembre 1934 à Waltzing.

Il fit la campagne des 18 jours dans la 3e puis la 2e compagnie du 1ChA. Fait prisonnier, il s'évade des colonnes, se met en civil, et marche vers Halanzy. Repris au passage de la Meuse, emprisonné à Dinant, il est conduit vers l'Allemagne en camion... mais s'évade à nouveau ! Avec son camarade le Cdt Albert Blondin, il crée un groupe de résistance relié à ce qui allait devenir l'Armée Secrète. Le 8 février 1944, la Gestapo le cueille ; il a été dénoncé.

Prison d'Arlon, puis St Léonard à Liège, puis à la Citadelle, enfin, dans un train à bestiaux, vers Buchenwald. Plus tard, avec un costume rayé de bagnard, il arrive à Dora où il "travaille" aux fusées V1 et V2. Au moment où la conquête de l'Allemagne allait s'achever, il est malheureusement embarqué pour le sinistre camp de Bergen-Belsen. La brièveté de son séjour là-bas lui permet de survivre jusqu'à la libération par les Britanniques. Il rentrera 40 jours plus tard à Halanzy où son médecin, d'abord affolé par son état, s'acharnera, et réussira à le remettre en état.

Aimé Marioni nous a quittés ce 26 juillet. Nous prions sa chère et dévouée épouse née Maria Bertrand d'accepter l'expression de notre profonde sympathie. Grâce au 1ChA en 1985, Aimé et son épouse purent se rendre en pèlerinage à Belsen.

Vous pouvez retrouver le récit qu'Aimé Marioni nous fit de ses souffrances dans les numéros 194 à 196 de notre revue.



Arrêté royal du 6 février 2003 accordant une invalidité forfaitaire à certains anciens combattants de la guerre 1940 - 1945

Art. 1. Une invalidité forfaitaire est accordée à partir du 1er janvier 2003 aux personnes visées 1° à l'article 1er de la loi du 21 juin 1960 portant statut des militaires qui ont effectué du service pendant la guerre 1940 - 1945 dans les Forces belges en Grande-Bretagne ;

2° aux articles 1er, 2 ou 4 de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945 établissant le statut de la Résistance armée ;

3° aux articles 1er, 5 ou 6 de l'arrêté-loi du 16 février 1946 complétant et remplaçant l'arrêté-loi du 1er septembre 1944 relatif aux agents de renseignements et d'action et qui, pour une durée totale d'un an au moins, ont été reconnues bénéficiaires de l'un ou plusieurs des statuts de reconnaissance nationale précités.

Les périodes d'appartenance aux différents statuts visés à l'alinéa 1er peuvent, pour autant qu'elles ne coïncident pas, s'additionner pour établir le minimum d'un an requis. Toutefois, dans tous les cas, ce minimum n'est considéré comme atteint que si le total des différentes périodes compte au moins 365 jours.

Art. 2. L'invalidité forfaitaire visée à l'article 1er donne droit à une majoration du taux de la rente de combattant ou de captivité octroyée en application de la loi du 24 avril 1958 accordant, sous certaines conditions, une pension aux veuves qui ont épousé, après le fait dommageable, un bénéficiaire des lois sur les pensions de réparation, créant une rente de combattant et de captivité en faveur des combattants, des prisonniers politiques et des prisonniers de guerre de 1940 - 1945 et réalisant certains ajustements en matière de rente pour chevrons de front.

La majoration visée à l'alinéa 1er est fixée à 157,68 EUR. Ce montant est porté à 315,36 EUR, à 551,88 EUR et à 788,40 EUR à partir respectivement du 1er janvier 2004, du 1er janvier 2005 et du 1er janvier 2006.

Pour l'application de la loi du 1er mars 1977 organisant un régime de liaison à l'indice des prix à la consommation du Royaume de certaines professions dans le secteur public, les montants définis à l'alinéa 2 sont rattachés à l'indice-pivot 138,01.

Art. 3. L'invalidité forfaitaire visée à l'article 1er ne peut être cumulée avec celle accordée en vertu des articles 8 bis ou 8 quater des lois coordonnées sur les pensions de réparation, ni avec une pension de réparation octroyée pour une invalidité reconnue sur la base de l'article 904 du Barème officiel belge des Invalidités.

Art. 4. § 1er. Pour autant que les conditions d'octroi soient réunies, l'invalidité forfaitaire visée à l'article 1er est accordée d'office aux personnes qui bénéficient au 1er janvier 2003 d'une rente de combattant ou de captivité.

§ 2. Pour les personnes qui introduisent une demande de rente de combattant ou de captivité à partir du 1er janvier 2003, l'invalidité forfaitaire visée à l'article 1er est accordée d'office avec effet à la date de prise de cours de la rente.

Art. 5. Le présent arrêté entre en vigueur le 1er janvier 2003.

Communiqué de l'INIG

L'Arrêté Royal du 23 décembre 2002 (M.B. du 10.03.2003) étend la gratuité des soins de santé (voir notre N° 210, page 22) aux enfants de prisonniers politiques qui ont obtenu la qualité d'ayant droit de bénéficiaire du statut de prisonnier politique en application des lois coordonnées sur le statut les concernant.

APPEL DU CERCLE ROYAL «LE BRISCARD» A TOUS LES CHASSEURS ARDENNAIS

Depuis 1992, année de sa création, une cérémonie annuelle d'hommage et du souvenir est organisée sur les sites des Cimetières américains de Neuville-en-Condroz et Henri-Chapelle.

Cette cérémonie, mise sur pied par le Cercle Royal «LE BRISCARD», a pour but, outre l'hommage et le souvenir, de solenniser l'engagement des Parrains et Mairaines qui ont décidé d'adopter un de ces nombreux Héros qui sont tombés lors des combats de la Libération pour nous rendre, avec tous les Alliés, les Libertés que les forces nazies nous avaient enlevées après les durs combats menés par nos Anciens en mai 1940.



En 1999 et 2000, la 7e Bde de Marche-en-Famenne s'est jointe au Briscard pour commémorer le sacrifice de ces Braves. Toutes les Unités de la Bde, dont le Regt ChA, parrainent des centaines de tombes, tant à titre personnel que d'Unités. Depuis lors, des délégations d'unités et de nombreux militaires et leurs familles se joignent à nous.

Il est fait appel à tous les Chasseurs Ardennais, d'hier et d'aujourd'hui, de se joindre à nous pour adopter la sépulture d'un GI tombé pour notre liberté. De nombreux Chasseurs et leurs familles sont Parrains et Mairaines ainsi que certaines Sections Régionales qui se sont déjà engagées dans cette action.

Pour matérialiser cette volonté d'adoption, il vous suffit de demander un formulaire de «Demande de Parrainage» à J. Klein (voir ci-dessous).

Cette adoption n'entraîne aucuns frais, si ce n'est d'être présent à la Cérémonie au cours de laquelle il vous sera remis votre certificat d'adoption. Si vous désirez, vous pouvez déposer une fleur à l'endroit où repose votre filleul.

N.B. Afin de ne pas détériorer le site, il est demandé de ne pas déposer de fleurs en pot ou artificielles.

De même, après la cérémonie vous serez invité à signer le «LIVRE D'OR» du site.

D'ores et déjà vous êtes chaleureusement invités, ainsi que vos familles, à la **Cérémonie 2003** qui se déroulera le **mercredi 08 octobre prochain**.

Début des cérémonies :

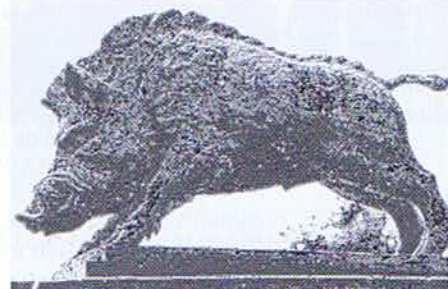
- Cimetière de Neuville-en-Condroz à 10H30, rendez-vous à 10H15.

- Cimetière de Henri-Chapelle à 15H00, rendez-vous à 14H45.

G. PIOT
Administrateur

J. KLEIN
Président
Administrateur national ChA
Secrétaire section Régimentaire
Tel/Fax : 087 773379

La prochaine réunion du Conseil d'Administration de la Faternelle se tiendra le vendredi 10 octobre à 09hr30 au Club La Francisque du Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne.



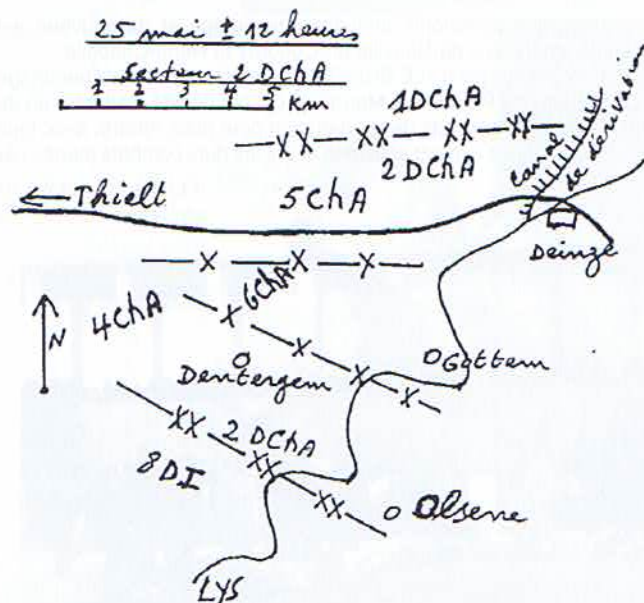


LE COIN EVOCAATION

«On éprouve une fierté patriotique à exalter l'héroïsme de certains Régiments. Les Chasseurs Ardennais en particulier sont dès à présent entrés dans la légende.»

(Extrait de «La Belgique sous l'occupation allemande» de Paul Struye et Guillaume Jacquemyns)

LA 2^{ème} DIVISION DE CHASSEURS ARDENNAIS AU COMBAT DE LA MEUSE A LA LYS EN MAI 1940 (suite)



25 mai. - L'offensive ennemie à l'échelon Corps d'Armée reprend sur tout le front de la 2e Division ChA.

Quelques infiltrations ennemies se maintiennent difficilement à l'ouest de la Lys. L'assaillant piétine devant le 4 ChA à Ponthoek, situé à 4,5 Km au sud-est de Dentergem, devant le 6 ChA à Gottem où son 3e bataillon repousse quatre assauts dans la journée, devant le 5 ChA à Deinze.

La percée de Meigem plus au nord force le 5 ChA à se retirer sur le canal de dérivation, puis à rabattre son bataillon de gauche en bretelle de couverture du flanc de la division pour rejoindre la 1e Division ChA qui vient de bloquer la pénétration ennemie sur l'alignement Vinkt - Lotenhule.

26 mai- A l'aube. Les Allemands déploient tous leurs moyens. La droite du 4 ChA est disloquée et l'ennemi progresse en direction de Dentergem. Un de ses bataillons au sud de Gottem parvient à s'infiltrer pour prendre à revers le premier échelon du 4 ChA alors que d'autres éléments vont se heurter à une résistance à outrance dans la profondeur de la défense. Le peloton Hubert (feu notre ancien président national) qui a déjà contre-attaqué le 24 dans la boucle de Ponthoek leur barre la route au lieutenant Molenhaek avec quelques hommes du peloton de Villenfagne. Les pertes sont sévères.

08H00. Le Lt de Villenfagne est blessé d'une balle dans la jambe. Au cours de la matinée, l'assaillant, caché aux vues par les champs de seigle, est difficile à localiser. Le SLT Massonnet (section mortiers de 76) est mortellement atteint. La défense continue aux ordres du SLT Hubert qui réalise qu'il est débordé sur son flanc gauche. Il réagit en couvrant de ses feux le chemin creux qui longe le Mandelbeek où l'ennemi s'engouffre en direction de Dentergem. Le terrain couvert ne permet pas d'endiguer la progression adverse. Les pertes sont de plus en plus lourdes.

11H45. L'ennemi donne l'assaut. Son peloton submergé, le SLT Hubert tombe, le genou fracassé par une rafale de mitrailleuse.

27 mai. Les Allemands sont déterminés à venir à bout de la résistance. Ce qui reste du 4 ChA est disloqué, les 5 et 6 ChA accrochés au terrain sont soumis à un déluge de feu. La situation devenue intenable, l'ordre de retraite générale sur une position Thielt - Aerçeele est donnée.

28 mai. L'armée belge est à la limite de la résistance.

06H00. Le «cessez le feu» (fixé à 04H00) est effectif sur toute la ligne.

Par arrêté n° 617 du 10 mars 1951, le 5 ChA et le 6 ChA ont été cités à l'ordre du jour de l'armée pour :

«Leur magnifique conduite au cours des opérations de la défense de la Lys, pendant les journées des 24, 25 et 26 mai 1940 ; ont accompli ponctuellement la mission qui leur était confiée, sous un bombardement intense de l'artillerie et de l'aviation ennemies». Cette citation entraîne l'inscription «La Lys 1940» sur leurs drapeaux, chars et boucliers.

La même citation a été attribuée au QG/2e D. ChA.

LE BATAILLON MOTOCYCLISTE DES CHASSEURS ARDENNAIS (Bataillon motocycliste du VIIe Corps d'Armée)

10 mai. - Le bataillon Moto/VII CA, constitué en décembre 1939 à l'aide d'éléments issus des Régiments ChA, aux ordres du Major Kremer, exécute ses missions de recueil et assure la mise à feu des destructions sur l'Ourthe.

12 mai- 09H00. Ordre lui est donné de se porter à Perwez pour défendre l'obstacle antichar Cointet à l'est de la ville.

10H00. - Le Bataillon Moto fait mouvement vers Perwez.

13 mai. - Il y subit un bombardement sévère.

15 mai. - Il cantonne à Huysingen avant d'être placé en réserve du Corps de Cavalerie (CC) à Slotendries où il se reconstitue grâce à un parc de charroi de réserve installé à Gand.

18 mai. - Le bataillon est porté à Zoffelaere, puis à St Gillis-Waas à la disposition de la 1e Division de Cavalerie motorisée (1 DC).

19 mai. - Il est au contact de l'ennemi sur l'Escaut au nord d'Anvers entre Doel et Kallo en couverture de la 17e Division. Menacée d'encerclement par des franchissements de l'Escaut au sud d'Anvers, la division est ramenée plus à l'ouest et le bataillon Moto/VII CA doit établir une ligne d'avant postes à + ou - 3 km de la position du Canal de Gand à Terneuzen. Cette mission prend fin le 21 mai à 08H00 et le bataillon est mis en réserve. Cependant, il repassera aux ordres du VIIe C.A.

21 mai- Au soir. - Il se trouve à Gottem aux ordres du VIIe C.A. du général Deffontaine. Le reste de la soirée et la nuit du 21 au 22 mai, le bataillon Moto prend un repos bien mérité et reforme ses unités.

22 mai- 07H50. - Le général Deffontaine demande au major Kremer de prendre position avec son bataillon à Kruishautem pour protéger le flanc droit du VIIe Corps si, comme les renseignements l'indiquent, les Anglais se sont repliés sur l'Escaut. Aucun ordre d'exécution ne parvint du Q.G., la mission fut considérée comme non avenue.

20H10. - Le bataillon fait connaître à ses unités que mouvement sera fait vers Pittem si à 04H00 le 23 mai aucun ordre n'est parvenu.

23 mai- 06H00. - Le bataillon arrive à Pittem. Le P.C. est installé, troupe procède à l'entretien du matériel puis peut se reposer.

13H30. - Le bataillon doit se rendre à Roulers avec mission d'en faire un centre antichar provisoire. Il passera aux ordres de la 10e DI qui organisera Roulers et Izegem en centres antichars.

14H15. - Le bataillon arrive à Roulers mais reçoit déjà l'ordre de gagner Ypres où il passera aux ordres du IIIe Corps. Sa mission est de défendre la ville en centre antichar contre motorisés, tenir les points de passages au nord-ouest, ouest-sud, détruire les ponts si menaces sérieuses.

24 mai- 09H00. - Le Q.G. du IIIe Corps fait connaître les nouvelles missions. Le front ayant complètement changé de direction, les troupes de ce Corps se tourneront face à l'ouest et défendront le secteur Dixmude - Ypres ; le bataillon Moto sera à leur disposition.

19H15. - Une note du Q.G./IVe Corps ordonne au bataillon Moto de se porter sur le front Menin - Moorsele, de le tenir solidement et de s'opposer à toute progression de l'ennemi qui a franchi la Lys à Bissegem et Wevelgem.

25 mai- 18H15. - Après une journée éprouvante, le bataillon arrive à Poelkapelle en réserve du Ier Corps.

26 mai- 17H45. - Ordre de la 2e Division Cavalerie. Le départ des Anglais a creusé une brèche qu'il faut colmater. Un groupement constitué par le bataillon Moto et l'escadron cycliste 1e DI, aux ordres du commandant du bataillon Moto a pour mission de constituer une bretelle entre Zonnebeke et Langemark en liaison avec le 3e Lanciers (3L) à Zonnebeke et des troupes territoriales à Langemark.

27 mai- 18H50. - Le commandant du bataillon Moto fait parvenir à ses commandants de compagnies l'ordre suivant : «Sur ordre de l'autorité

supérieure, la position du bataillon doit être tenue coûte que coûte».

23H10- Le major Kremer (commandant de bataillon) expose au commandant de la 2e Division Cavalerie la situation de son bataillon et celle de ses voisins. Il lui suggère que tout le système effectue un léger repli et occupe le Stroombeek et le Ravebeek qui constituent une ligne repère susceptible d'une organisation méthodique. Le commandant de la 2e Division Cavalerie accepte la proposition.

28 mai- 00H05- Le commandant de la 2e Division Cavalerie fait savoir que l'autorité supérieure n'admet pas le repli de la position actuelle. La nuit s'achève sous le fer et le feu ; l'étau se resserre autour du triangle occupé par le bataillon Moto.

04H50- Le major Kremer reçoit de l'autorité supérieure l'ordre suivant transmis par le 2e Lanciers (2L) : «Le feu doit cesser, les troupes restent sur place».

L'historique du bataillon Moto a été publié dans les numéros 178 - 183 de la revue.

Par arrêté n° 4134 du 23 juillet 1947, est cité à l'ordre du jour de l'armée le Bataillon motocycliste du VIIe Corps d'Armée, pour :

«Unité de formation récente, a déployé au cours de la campagne une activité continue et féconde dans les Ardennes, à Perwez, sur l'Escaut, devant le canal Gand-Terneuzen ; intervenant au profit de nombreuses grandes unités, contenant courageusement l'ennemi le 25 mai 1940 sur le front Menin-Moorsele et terminant la campagne par la défense, dans des conditions difficiles, de la bretelle Zonnebeke - Langemark».

Cette unité est autorisée à inscrire la mention «Bataille de Belgique 1940» à ses chars et boucliers.

LE 20 e REGIMENT D'ARTILLERIE (20 A)

Le Régiment d'artillerie des Chasseurs Ardennais a été constitué en 1938 à partir d'un groupe d'artillerie caserné à Arlon. En garnison à Namur (caserne Léopold) puis à Flawinne dans une nouvelle caserne (actuellement 2e Bn Codo), il est devenu le 20e Régiment d'artillerie (20A) le 11 janvier 1940 aux ordres du Colonel BEM Rigano. Le nouveau régiment appartient à la 2e Division de Chasseurs Ardennais (2 D ChA) du VIIe Corps d'armée (VII CA) commandé par le Lieutenant général Deffontaine. Le VII CA garde la position fortifiée de Namur (PFN) avec la 2 D ChA (4, 5, 6 ChA) au nord de la Meuse et la 8e Division d'infanterie (8 DI) formée par les 13 Li, 19 Li, 21 Li au sud.

Dans les derniers temps de la mobilisation, le 20 A est affecté au secteur de la 7 DI (2C, 18 Li, 2 Gr). Il fait mouvement vers le canal Albert la nuit du 26 au 27 avril 1940 et prend position entre le coude de Briegden et le fort d'Eben-Emael avec mission de relever le 11 A (artillerie divisionnaire).

En fait, régiment de Corps d'armée, le 20 A adjoint à la 7e DI dans le secteur du canal Albert est du nord au sud en appui direct du 2e Régiment de Carabiniers (2 C), du 18e Régiment de Ligne (18 Li) et du 2e Régiment de Grenadiers (2 Gr). Son déploiement le répartit en :

Groupement nord commandé par le major Renson avec les groupes III (7e, 8e, 9e Bies) et II (4e, 5e Bies).

Groupement centre aux ordres du major Gennart avec le groupe I (1e et 2e Bies).

Groupement sud commandé par le major Carron avec le groupe IV (10e, 11e, 12e Bies).

10 mai- Le 20 A assure tous les appuis de feu demandés notamment en avant et sur les ponts de Veldwezelt et Vroenhoven, sur un pont ennemi en construction. Les «Stukas» font subir au secteur un déluge de feu.

11 mai- 00H00- 120 coups sont tirés sur le massif d'Eben-Emael.
00H30- Le III / 20 A exécute des tirs de harcèlement sur le pont de Veldwezelt.

04H20 Les II et III / 20 A opèrent des tirs de concentration sur les ponts de Briegden et de Vroenhoven au moment où les Allemands tentent de les franchir.

Fin de journée Le 20 A est pratiquement rayé du champ de bataille. Les rescapés de la capture tentent de se regrouper pour reprendre la lutte. Seulement trois pièces du régiment sortent intactes du combat. Le commandant BEM Vander Velde commandant du II / 20 A réussit à se replier avec l'État-major de son groupe, la 2e section de la 5e Bie et des Carabiniers isolés rameutés en cours de route. L'État-major du VII CA avec lequel il a pris contact lui donne l'ordre de constituer une section et de rejoindre le PFN. Cette section qui englobe les dernières pièces du 20 A est commandée par le Lt Fourmarier.

13 mai- La section Fourmarier rejoint le PFN tard dans la soirée. Le repli ne s'effectue pas toujours dans des conditions optimales.

16 mai- Arrivée à Lichtervelde.

17 mai- Les éléments épars du 20 A sont rassemblés dans la région d'Ichtegem - Kortemark sous le commandement du major Renson.

18 mai- Départ en direction de Proven.

19 mai- Vu l'impossibilité de reformer le régiment en Belgique, les hommes munis de vivres pour quatre jours au dépôt de Poperinghe sont dirigés sur Montreuil en France.

25 au 27 mai- La section Fourmarier reformée le 25 mai en 5e Bie / 20 A avec un renfort de deux pièces ramenées de Brasschaat par le Lt Gothot participe à l'appui de feu des huit groupes d'artillerie aux ordres du VII CA au bénéfice du 6 ChA dans le secteur de Gottem, localité menacée d'enlèvement par le I / 396e Bas-Saxon.

Pour connaître l'historique du 20 A, consulter les n° 185, 186, 188, 189, 190, 191 de la revue.

A été citée à l'ordre du jour de l'armée en date du 15 mai 1940, la 7e Division d'infanterie (comprenant notamment le 20e Régiment d'artillerie) pour :

«Première grande unité ayant subi une attaque en force de la Wehrmacht, soumise à un bombardement aérien d'une violence extrême et à l'action de procédés de combats nouveaux... ; étirée sur un front de plus de vingt kilomètres et de ce fait pratiquement privée de réserves, a opposé sur le canal Albert, à un adversaire matériellement fort supérieur, une résistance qui lui coûta des pertes très élevées».

Les unités de tradition ardennaise ont accompli en mai 1940 toutes les missions qui leur étaient confiées souvent au prix de lourds sacrifices. Les citations à l'ordre du jour de l'armée en témoignent. Que leur magnifique conduite et leurs actes de bravoure ne tombent pas dans l'oubli, tel est le but de nos articles. Nous avons le devoir de commémorer leurs hauts faits. C'est une marque de reconnaissance et pas un état d'esprit passéiste comme le considèrent certains citoyens amnésiques.

Ouvrages consultés.

Guerre du Sanglier. L. Champion - Louis Musin éditeur 1977.

Face au devoir. A. Morsomme - Pierre De Meyère éditeur.

Le Régiment d'artillerie de la Division des Chasseurs Ardennais en mai 40.

Travail de fin d'étude E.R.M. - Lieutenant de Henin de Boussu Walcourt.

Léon VAILLANT

**De Hubert Laby, rue de Les Waleffes, 17 à 4317 Faimesses
Tél : 019 323257**

«Dans le N° 213 de votre Revue, je remarque qu'une erreur s'est glissée dans «Le Coin Evocation», page 19(NDLR : La 2 Div Ch A au combat...de L. Vaillant). Il y est en effet écrit :

10 mai-11h00-Arrivée du Général français Lacroix commandant de la 3e Division Légère Mécanique qui annonce le renforcement de la position des Chasseurs Ardennais de deux bataillons de mitrailleurs.

En réalité, le Général Lacroix commande la 4e Brigade Légère Mécanique, un des éléments de la 2e Division Légère Mécanique (du Corps de Cavalerie Prioux). C'est d'ailleurs cette 2e Division qui assure la couverture dans le secteur de Huy. On peut par ailleurs signaler que les deux bataillons mis en renfort sont en fait les 54e et 56e Bataillons de Mitrailleurs, éléments entièrement motorisés.

Des précisions quant à ces événements peuvent être trouvés dans mon ouvrage «En Hesbaye...Mai 40-Septembre 44».

NDLR : Dont acte pour cette précision...de spécialiste et merci.

De Mme Champion. Mai...38, le 3 Ch A défile Place Poelaert à Bruxelles devant le monument à l'Infanterie.



On peut reconnaître le futur général Champion, notre ancien Président d'Honneur, au deuxième rang des officiers(deuxième à partir de la droite)

Pendant les périodes de mobilisation et de mise sur pied de guerre, le fonds «Reine Elisabeth» fit éditer un journal à l'intention du soldat pour l'informer et le distraire. Dans ...

Il y a cinquante ans

On pouvait lire dans «Le Chasseur Ardennais» N° 2 (8e année) de juillet 1953 :



...on a pu lire par exemple :

Il est intéressant de savoir

Cette fois-ci, nous donnerons des renseignements fournis par certains de nos lecteurs mobilisés qui ont bien voulu répondre aux questions que nous leur avons posées dans «Système D n'est pas mort». Nous les en remercions vivement.

q Pour l'imperméabilisation des chaussures, frotter les semelles et les bords de l'empeigne à l'aide d'un mélange composé en parties égales de cire à parquet et de graisse de mouton.

q Pour les pieds sensibles, les frotter soir et matin avec une éponge imbibée d'une solution de salpêtre dissous dans l'eau chaude et additionnée d'un peu de vinaigre.

q Pour éviter la transpiration ou l'échauffement des pieds, avant la marche, saupoudrer les chaussettes de poudre boriquée.

NDLR : c'est pourtant simple !

Grandes manœuvres

Manœuvres en Ardenne. Les braves petits chasseurs rencontrent des «destructions de ponts». Ils doivent alors contourner l'obstacle fictif, vélo chargé sur le dos. Un groupe conduit par un caporal se présente devant une de ces destructions que signale un écriteau. Des arbitres observent. A leur grande surprise, ils voient le groupe s'engager sur le pont qui a la réalité est détruit.

«Hé là ! Crie un arbitre, où allez-vous ?» Le caporal se retourne. L'officier reste sans voix. Le caporal porte une pancarte attachée au cou sur laquelle on peut lire «Nous nageons».

Lu dans le journal «Le Jour - L'Echo de Paris» du 11 mai 1940 l'avis d'un général français sur la situation militaire dans le «Nord» :

«En Belgique, plusieurs lignes de défense sont organisées entre la frontière et la ligne de la Meuse où la région fortifiée de Liège - au confluent de l'Ourthe, avec ses forts modernisés - peut être considérée comme le réduit de la défense.

Au Nord, entre la Belgique et la Hollande, le canal Albert - précédé par deux lignes d'eau successives et défendu par un système de casemates analogues à nos casemates du Rhin - garantit la Belgique contre une attaque venant du nord.

L'armée hollandaise peut être évaluée à près de 600.000 hommes : elle forme 10 divisions ; l'armée belge a près de 900.000 hommes : elle forme 23 divisions. Ce sont là des forces dont il faut signaler l'importance.

Mais ce qui doit nous donner pleine confiance, c'est que, **aujourd'hui, nous savons où les Allemands porteront leurs efforts.** «La voile est déchiré», comme l'a dit l'Empereur, la veille de la bataille d'Iéna.

Confiance dans nos amis, confiance dans nos armées. Elevons nos cœurs à la hauteur des circonstances et pensons qu'il y a 25 ans nous n'avons jamais connu une situation aussi favorable.

Général BRECARD
du cadre de réserve.

NDLR : Analyse pas vraiment prémonitrice, ou alors, c'est de l'intox !

Organe officiel de la Fédération des Chasseurs Ardennais
APPARTE A U.F.P.A.C.
Comité de la Province de Charbonnais Ardennais
REDICTION: AVENUE VICTOR ROUSSEAU, 11, FOREST - TEL. 418147
ADMINISTRATION: AVENUE EMELE BOSSAGY, 18, KOPPELBERG
C.C.P. 18478 (Fédération des Chasseurs Ardennais, A.S.B.)
Le numéro doit être distribué gratuitement à tous les membres. Pour les non-membres, le numéro: 1 franc

A Marche en Famenne, le 19 mai, remise du drapeau à la section, et Assemblée générale de la Fraternelle

La «Fédération de Marche-en-Famenne constituée en mars 1952 sous l'impulsion de quelques chasseurs avait organisé le 19 mai de remarquables festivités, à l'occasion de l'inauguration de son drapeau.

Les festivités, particulièrement heureuses accueillies par les habitants du lieu, ont eu lieu au Bois Albert par les drapeaux de la section.

Devant l'édifice, le Président des Chasseurs Ardennais et les membres du conseil d'administration, MM. G. Doyen, secrétaire et Louis Verbeke, trésorier.

Parmi les personnes présentes, citons, outre les drapeaux de la «Fédération», ayant à leur tête le lieutenant général Doyen, le colonel Dumortier, commandant militaire de la province et de la école d'infanterie, le Colonel Schiavello, commandant la 12e Brigade, M. Joris Gaspard, député, M. Ledoux, bourgmestre de Marche, et les chevrons MM. Bourgoignie et Laboux le baron C. van der Straeten, Wallet, vicomte bourgmestre, M. Wauters, député provincial, M. le chanoine G. Gelin, révérend doyen, M. Poncelet, procureur de l'Etat, le juge Rozette et M. le notaire Jambon, etc.

Les festivités se sont déroulées dans l'église Saint-Remy, après un service religieux pour la circonstance. De nombreux drapeaux ont été remis aux chasseurs. De nombreux discours ont été prononcés par M. l'abbé Gelin, M. le chanoine Gelin, M. le juge Rozette et M. le notaire Jambon.

Après le service, M. le Doyen a souhaité la bienvenue aux Chasseurs Ardennais de la R. P. van der Straeten.

Wallet XI prononça un émouvant service de circonstance. Il donna une lecture de quelques lettres écrites par des Chasseurs Ardennais, et mit en valeur les devoirs particuliers de la section. Il termina par un discours où il rappela les principes qui furent la base des Chasseurs Ardennais.

Le drapeau de la section fut remis au lieutenant Doyen et l'abbé Rozette se termina par le chant de Te Deum et l'extinction de la Brabançonne et de la Marche des Chasseurs Ardennais.

L'Administration communale avait assuré les festivités et les Chasseurs Ardennais à une réception, et la grande salle des fêtes de la ville.

M. le bourgmestre Ledoux dit en quelques mots ses souhaits pour le jour et l'honneur qui seraient la gloire de Marche de nos Chasseurs Ardennais.

Le général Doyen remercia l'Administration communale de son accueil. Il salua en termes particuliers la présence de M. van der Straeten, Wallet, dont un fils, Chasseur Ardennais, est tombé au champ d'honneur.

Une surprise attendait ensuite le colonel Dumortier: au nom de la section, M. le lieutenant Doyen, un Chasseur Ardennais, tombé en 1953, remit au commandant militaire de la province un joli petit manuscrit, dans les vers, poésies, démontrant la vitalité.

- La relation des remises de drapeaux aux Sections de Martelange le 3 mai et de Marche-en-Famenne le 10 mai, cette dernière coïncidant avec l'Assemblée Générale de la Fraternelle.
- Que sur l'initiative du 3 Ch A, a été inauguré le 12 juillet à Vielsalm un monument aux morts des 3 et 6 Ch A. Au matin du même jour, la plaque «Sergent Fourrier Ratz» a été réinstallée à la caserne. (NDLR : Cette «plaque» est à présent fixée à l'entrée de la rue Sergent Ratz qui était l'ancienne allée principale du quartier)
- Une statistique de la Fédération mondiale des anciens combattants précisant qu'il existerait quinze millions de mutilés de guerre de par le monde dont sept millions dus à la seconde guerre mondiale.





En 1936, accroupi à gauche Josy Eppe de Waltzing. Ne pas se formaliser de l'état du pneu du camion !



Toujours en 1936, et toujours Josy Eppe (marqué d'une flèche). A Arlon ?



1Ch A, 11e compagnie (les fameux «4/7») - classe 38. Le commandant Phillipard est au milieu du dernier rang.



New

Ciseaux

La «réal politique» s'imposera toujours

La «réal politique» s'imposera toujours, même (surtout ?) chez nous ! Epinglons trois exemples récents :

- La X^{ème} mouture de la loi dite de compétence universelle. Fruit d'une idée trop ambitieuse, cette loi a connu en peu de temps plusieurs modifications, essentiellement sous la pression de l'étranger. Elle n'a d'ailleurs, au fil des amendements qu'elle a subis, jamais défini clairement et simplement les règles qu'elle voulait faire respecter et la dernière version n'échappe pas à cette constatation. Bel exemple d'une fameuse courbe rentrante au départ d'un (trop ?) généreux principe humanitaire soutenu par un brin d'utopie.

- La loi sur la publicité pour le tabac pendant les grands prix de formule 1 à Francorchamp. Encore une belle idée qui s'envole ... en fumée. L'enthousiasme du début a du baisser pavillon devant les considérations sociales et économiques ... qui auraient pu être prises en considération dès le stade du projet de loi. Bref, nous pourrions engager pas mal de deniers publics pour revoir chez nous le spectacle de la formule 1 ... dont ont commencé à dire qu'il a du plomb dans l'aile. Est-ce ça la «réal politique» ?

- La régionalisation des décisions pour les exportations d'armes. Les Pouvoirs wallons, en principe contre les avancées communautaires, sont pourtant satisfaits de cette loi. Les Pouvoirs flamands devraient l'être également ... bien qu'ils soient opposés en principe à l'exportation de (certaines) armes.

Eternelle lutte entre Utopistes et Réalistes ...

Vous avez dit stabilité ?

Le gouvernement de la Communauté française vient de connaître son sixième remaniement et vient d'accueillir son quatorzième ministre en quatre ans. Ajoutez à cela l'impressionnant jeu de chaises musicales entre élus que nous avons connu au lendemain des dernières élections, et vous conviendrez qu'il y a, pour les plus optimistes, de quoi commencer tout doucement à douter du sérieux de l'appareil politique.

Mais il paraît que cela va changer !

Le défilé du 21 juillet - Ciseaux positifs

Cette année, le défilé de la fête nationale est revenu à son site traditionnel de la Place des Palais et il en a été apparemment très heureux. Débarrassé de ses ajouts encombrants, bien cadencé, sans intervalles interminables entre les unités, il a été bien enlevé, sans longueurs.

Retour à la tradition ?

Serait-ce, en définitive, un «Grand Machin» - Notre ami le lieutenant-colonel Hre Marcel Sacré réagit. Extraits :

«Sous le titre en rubrique, votre n° 213 fustige l'attitude de l'Onu et signale ses échecs. Un exemple bien plus énorme et bien plus marquant pour la Belgique a cependant échappé au rédacteur de l'article : le CONGO (de 1960).

Ayant vécu au Congo jusqu'à fin 1962, je puis témoigner du rôle qu'y a tenu cette organisation dont les différents détachements étaient venus dans notre ex-colonie pour chasser le «Belge» alors que l'origine de tout le mal provenait exclusivement de la mutinerie de CERTAINS éléments de la Force Publique, la population civile n'ayant pas participé aux exactions. A ma connaissance, le seul détachement qui a fait son devoir a été celui du NIGERIA encore sous les ordres d'officiers anglais qui avaient, bien entendu, tout de suite compris ce qui ne marchait pas.

Tant sur le plan privé que professionnel, «nos» Congolais ont été notre meilleure sauvegarde pendant ces années, au besoin contre l'ONU.

Il est hors de doute que les milliers de victimes belges et congolaises que nous avons déplorées au Congo (certaines même par le fait de l'ONU) sont la conséquence directe de la situation créée et entretenue par cette organisation dont l'incompétence égalait la partialité.

Le «Grand Machin» est donc grandement responsable de la disparition de la carte du plus beau pays d'Afrique Centrale et du malheur de nos anciens compatriotes.

Charles de Gaulle avait déjà raison !»



Contacts



HISTOIRE ANECDOTIQUE DU 6 ChA

(suite)

9. Le parcours du combattant

Les activités décrites dans les précédentes chroniques ont amené, progressivement, le cadre du bataillon à un état de préparation égal à celui des meilleures unités de sa catégorie.

Seul manquait le test du rappel réel avec troupe qui, en dehors de son verdict, devait aussi représenter une récompense pour le travail fourni, pendant plusieurs années, par les officiers et les sous-officiers.

Ici, se situe ce qui pourrait se comparer au parcours du combattant pour arriver à convaincre les différentes autorités de l'intérêt du rappel.

Plusieurs obstacles étaient à franchir dont le premier était, à l'époque, l'espèce d'ostracisme dont étaient frappées les Forces de l'Intérieur comparées à leurs collègues du 1 (BE) Corps. La discrimination se manifestait tant dans le domaine du personnel que dans celui du matériel et des activités. Cette situation empirait d'année en année et affectait grandement la motivation du cadre, nonobstant de spectaculaires initiatives comme celle de la création de la Marche du Souvenir par le Chef de Corps du 3 ChA en 1967.

Le deuxième obstacle était l'inévitable priorité des unités d'Active sur celles de Réserve, moins pour des raisons de principe que pour le motif d'insuffisance du gâteau à se partager.

Le troisième obstacle était l'incroyable incurie (toujours d'actualité) des autorités civiles en matière de défense et de sécurité ou même de simple protection de la population contre des actions menées à l'INTÉRIEUR DU TERRITOIRE. Des organismes de coopération étaient, cependant, légalement prévus mais les réunions programmées n'étaient jamais organisées. Comparée à celle d'aujourd'hui, la situation de 1939 était un modèle du genre !

Le modeste 6 ChA n'avait, évidemment, aucun pouvoir (ni aucune prétention !) d'agir sur les obstacles précités.

Nous nous sommes donc rabattus sur un objectif à notre portée : faute de pouvoir nous asseoir à table, nous avons ramassé les miettes du festin, c'est à dire les possibilités existantes mais non utilisées. Il faut bien rappeler que, en conséquence de la situation décrite ci-avant, CERTAINS (à ne pas généraliser) responsables militaires se préoccupaient plus de leur confort ou de leur reclassement ultérieur que de «faire tourner la machine» qui leur était confiée. Il s'ensuivait une sous-consommation des budgets votés qui, de ce fait, diminuaient d'exercice en exercice.

Le ramassage des miettes ne s'est pas fait sans mal (certains prétendant qu'il n'y en avait pas !) et a nécessité le concours de nombreux «supporters» militaires et civils, parmi lesquels le Président National de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais dont nous avons rappelé, dans le bulletin, l'efficace appui auprès du Ministre de la Défense Nationale de l'époque.

Le résultat de ce ramassage fera l'objet d'une prochaine chronique.

(à suivre)

Mme Anne Clinquart-Schroblitgen, rue de la Montagne 19 à Athus, réagit au «Mot du Président National» paru dans notre N° 213. Extraits :

«Mon mari, Pierre Clinquart, ainsi que mon beau-père M. Eugène Clinquart sont Anciens chasseurs Ardennais.

A cette occasion, nous recevons régulièrement la revue trimestrielle de la Fraternelle. J'ai ainsi pu y découvrir votre lettre concernant votre Assemblée générale tenue à Athus le 27 avril dernier. Si je me permets de vous écrire aujourd'hui, c'est pour vous faire part de mon sentiment de déception lorsque vous parlez de l'ignorance de notre hymne national chez nos jeunes. Je suis en effet institutrice dans une classe de 5e année de l'Institut Marie-Médiatrice d'Athus. Depuis déjà de longues années, mes élèves apprennent à chanter la Brabançonne. Elle fait partie de mon cours de géographie comprenant la connaissance de notre Belgique.

Croyez-moi, Monsieur le Président, mes élèves et moi-même sommes fiers de chanter notre hymne et je n'ai pas attendu aujourd'hui pour introduire cet apprentissage dans ma classe...»

NDLR : Dont acte et félicitations à Mme Clinquart, mais nous ne croyons toujours pas qu'elle fasse partie d'une majorité d'enseignants en Belgique, surtout dans l'enseignement moyen.

Toujours à propos de la Brabançonne, Lucien Bourgraff, Ourthe, 45 à 6672 Gouvry a voulu s'exprimer également :

«Comme vous et comme Mme la Préfète d'Athus, nous sentons une émotion forte dès les premières notes de notre hymne national. L'indifférence blessante de certains de nos concitoyens et politiciens envers notre pays et notre drapeau m'ont inspiré un cinquième couplet à la Brabançonne...».

Et ce cinquième couplet de se terminer par : «Belges debout allons aux retrouvailles, Du Droit, du Devoir et du Roi (ter)».

Michel Duquesne, le secrétaire de la Section du Brabant, précise à propos de la contribution de la Section de Marche-en-Famenne dans le N° 213, page 13 :

«...que le clocher de l'église de St Donat à Arlon n'égraine pas la Marche des Chasseurs Ardennais, mais bien l'air local «Zu Arel op der Knipschen»...qui a été repris par André Wilmet dans notre Marche. Nuance...!»



De Hubert-Paul Müller, rue G. Thiriart, 62 à 4000 Liège (Service militaire à la 2e Cie du 3 Ch A de février 53 à août 54).



1953, la 2e compagnie du 3 Ch A défile fièrement dans les rues de Vielsalm avec à sa tête le capitaine Michaelis.



Dans le quartier Ratz, préparation à la garde. De G. à D. : P. Mertes, H. Thiel, le sergent Kuckartz, A. Brülls, P. Müller.



La 2e compagnie à Arlon en 1953.



La démob ! DE G. à D., debout : J. Rauw, L. Drömmmer, H. Thiel, assis : A. Reuter, P. Müller.



De Mme Dumont, Vve de Jules-François Dauby, de la Section de Bouillon.

Cette photo montre une compagnie du 1 Ch A; elle a été prise en 1939, probablement à la caserne Léopold à Arlon.

Sur cette photo, se trouvent, outre J-F. Dauby, André Baudouin de Bouillon et Jules Léonard de Furfooz. Mais où sont-ils? Et les autres?

Mme Dumont serait très heureuse de recevoir des précisions supplémentaires sur cette photo (par l'intermédiaire de la Section de Bouillon).

Avis de recherche de Marcel Couverture, Chaussée de Bruxelles 244/1, 6040 Jumet 071/47 86 92.

Qui pourrait me procurer le badge que les Chasseurs Ardennais portaient en 1947 et qui était celui de la Brigade Piron?

Y aurait-il des collectionneurs de cartons de bière chez les Chasseurs Ardennais? Je souhaiterais pouvoir faire des échanges.

Me contacter SVP.



De Daniel Ledru, rue A. Melsens 1, 7950 Huissignies.

Mon souhait serait de retrouver les anciens de la chambre 40 repris sur cette photo prise à la cantine de Siegen à la Noël 1959. Pourraient-ils me communiquer leurs adresses actuelles.

Assis et de gauche à droite : M. Lemoine - Kapelman - Lemal - Cpl Piret.

Debout : Ledru - Massart - Hanon.

Une réflexion sur l'avenir de notre ami A. Beudels, trésorier de la Section Régimentaire.

Depuis longtemps, j'avais envie d'écrire ces quelques lignes, qui, je l'espère, ne soulèveront pas des flots d'inquiétude inutile.

Si, bien sûr, il faut avoir du respect pour le passé, et pour ce qui a parfois été accompli, il faut, je crois, avoir d'autres objectifs qui pourraient donner espoir aux jeunes générations et nous faire progresser vers une paix durable et un meilleur équilibre mondial. Rien n'est pire qu'un conservatismeinaire ou un immobilisme peu mobilisateur pour les jeunes.

La création d'une grande Europe est certainement un objectif à atteindre. Elle sera un jour la future patrie de nos petits-enfants; c'est un beau projet et tant mieux! En effet, comment mieux contrôler une mondialisation tant décriée si ce n'est en créant une Europe forte qui pourra, dès lors, «faire passer» ses propres valeurs.

Trois domaines sont capitaux dans l'élaboration de cette grande entité : la monnaie, les affaires étrangères et ce qui va bien sûr de pair avec la diplomatie, une armée européenne (une véritable armée européenne ne veut pas dire une simple juxtaposition des forces actuelles, mais bien la construction d'une armée semblable à celle des USA, cela veut dire : commandement unique, perte de souveraineté, accords économiques, bref, ce n'est pas pour demain).

Nous devons créer une Europe respectueuse des cultures régionales et des intérêts de chacun. Je suis peiné chaque fois que je lis des lignes qui essaient encore de nous diviser, mais vraiment... de quoi avons-nous encore peur!

Je crois en notre avenir et il serait heureux, me semble-t-il, d'en parler de temps à autre dans notre revue.

Et la Belgique dans tout cela me direz-vous? Et bien, je crois que comme pour tous les autres pays d'Europe le mot «indépendance» peut disparaître définitivement de notre vocabulaire et rien de plus normal. Je crois aussi que la Belgique unie a encore de beaux jours devant elle, j'imagine mal l'Europe accepter des scissions inutiles, aucun intérêt puisqu'il n'y a plus d'indépendance à la clef.

Quant à la monarchie en Belgique, celle-ci a heureusement encore un bel avenir, parce qu'on imagine mal les Wallons accepter un Président flamand et pour les Flamands n'en parlons même pas.

Si un jour très lointain, l'Europe devenait les Etats-Unis d'Europe avec un Président européen, alors et alors seulement, les monarchies d'Europe pourraient éventuellement être remises en question. Mais beaucoup, beaucoup d'eau, passera encore sous les ponts et rien ne sert de polémiquer sur ce qui risque de se passer dans un siècle ou deux.

Faisons l'Europe, je trouve déjà magnifiques nos réalisations, n'oublions pas qu'il y a à peine plus de cinquante ans, on se détruisait tous mutuellement...

Soyez fiers de votre béret ! Portez-le chaque fois que l'occasion se présente, il est respecté par tous... Sous ce symbole, membres effectifs, honoraires, sympathisants, anciens et jeunes, nous formons ensemble, avec ceux du Régiment, un grande famille unie où chacun respecte ces mêmes valeurs qui ont fait la gloire de nos prédécesseurs.

NDLR : Que les A.C. (Aimables Correspondants) qui nous ont fait parvenir textes et/ou photos qui n'auraient pas encore été publié(e)s veuillent bien s'armer d'un tout petit peu de patience, leur tour viendra. De toute façon, qu'ils soient dès à présent remerciés pour leur collaboration... et puissent-ils servir d'exemple, car nous avons besoin de l'aide de tous !

La MESA 2003,...un très grand cru !

Avec 12.000 participants, une organisation parfaite, de magnifiques itinéraires et un plein soleil, la MESA ne pouvait être qu'un succès. 6.000 marcheurs ont effectué les quatre jours, 3.000 enfants de différentes écoles ont joyeusement animé les fins d'étapes et 500 orienteurs s'en sont donné à cœur joie, le reste a marché pendant un, deux ou trois jours.

Le «souvenir» a été évidemment bien présent lors des cérémonies aux différents monuments et notamment aux monuments à la mémoire des Chasseurs Ardennais tombés pour la Patrie.

Vivement la MESA 2004...qui nous réservera peut-être quelques surprises !

Vous trouverez sur cette page, quelques considérations de notre Club de marche en rapport avec la MESA



OU S'ARRETERA LA MESA ?

J'ai connu l'époque où nous étions plus de 13.000 sur nos sentiers. L'époque où je venais avec une cinquantaine de miliciens pour qui c'était les vacances...

Après la disparition du 3Ch A, la MESA repartira de MARCHE avec 3.294 marcheurs, restructuration oblige. Dix ans plus tard nous étions 12.520 sur nos chemins.

Vu la courbe ascendante, le record de participants sera bientôt battu. Comme dans toute organisation, comparer n'est pas raisonnable. Les conditions des années soixante paraîtraient saugrenues actuellement. La seule vérité, c'est que MSA et MESA feront de tout temps l'événement pédestre de l'année. Beaucoup ont essayé d'imiter, certains ont copié mais la MESA est un produit du terroir que personne ne peut s'approprier.

Pourquoi me direz-vous ? En voici quelques raisons qui font, sont et seront la force de la MESA.

- Son cadre tant géographique qu'historique est unique.
- Son encadrement qui allie professionnalisme et bénévolat dont le but est de faire le maximum pour que cela marche.
- Le fait que les organisateurs se remettent continuellement en cause garantit de rester au top, en fonction des conditions extérieures.
- L'esprit du marcheur MESA, unique dans la discipline, car il oblige à la rigueur, c'est quand même une solide épreuve. La bonne humeur y est primordiale sans quoi les journées seraient difficiles.
- Enfin, les Chasseurs Ardennais qui parrainent la MESA gardent dans notre région une aura certaine.

Je serai donc heureux que bientôt nous dépassions notre record, tout en restant le «must».

Ce n'est pas demain la veille que d'autres pourront marier avec bonheur, l'amitié et la rigueur, le souvenir et la jeunesse, l'effort physique et l'amusement. Un tel produit du terroir ne peut que grandir.

René Degeye



Le mardi 24 juin ont eu lieu en complément des manifestations patriotiques traditionnelles les inaugurations au quartier RATZ de RENCHEUX, berceau du 3 ChA, de la stèle et de la place des Chasseurs Ardennais ainsi que de la plaque et de la rue Sergent RATZ.

Cela faisait chaud au cœur (au propre comme au figuré) de pouvoir rentrer à nouveau dans l'enceinte du quartier où nous avons pu revoir de très nombreux anciens du 3 ChA.

La MESA se clôturait cette année à VIELSALM avec la concentration habituelle, le défilé des membres du Club.

Tout d'abord nous avons regretté l'absence de notre Président d'Honneur le Lt-Col e.r. Servais BORBOUX qui, suite à des circonstances indépendantes de sa volonté, n'a pu être parmi nous.

Ensuite nous félicitons très chaleureusement nos deux anciens Raf CLARYS et Max VERREKT qui ont participé à toutes les éditions depuis la création en 1967.

Il faut aussi signaler que de nombreux membres du Club ont participé aux principales manifestations patriotiques de ces 5 jours et nous les remercions très cordialement.

Pol Charlier



Les photos de cette page sont de Jean Octave, secrétaire-trésorier de la Section de Liège

Au Régiment Au Régiment Au Régiment Au Régiment Au Régiment Au Régiment

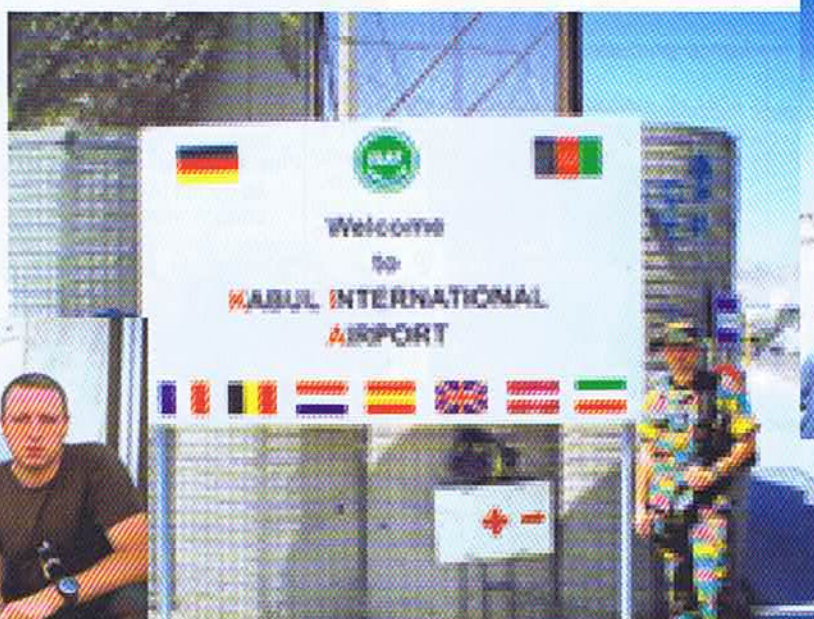
Le Régiment au four et au moulin pendant le mois de juillet !

Dernier mois de mission au Kosovo pour quatre cents hommes sous les ordres du

lieutenant-colonel BEM Delpire (BELUKROKO XII).....



.....et, **simultanément**, début de mission à Kaboul pour une centaine d'hommes sous les ordres du major Gérard (ISAF).

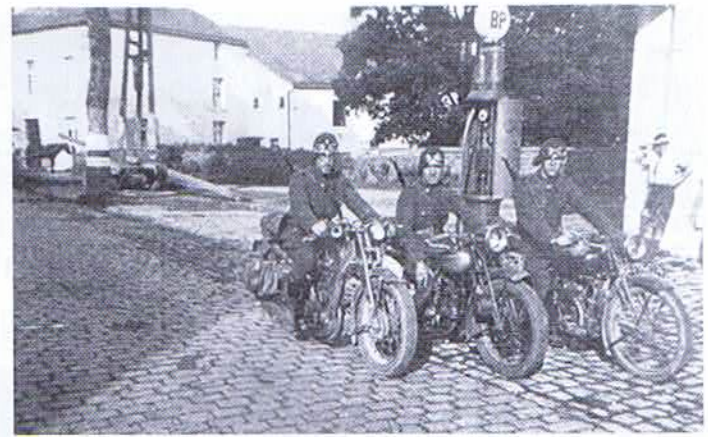


...en 1939



La garde à la frontière luxembourgeoise. De G. à D. J-M. Goedert, F. Pêcheur et J. Gourdange (tué à Vinkt)

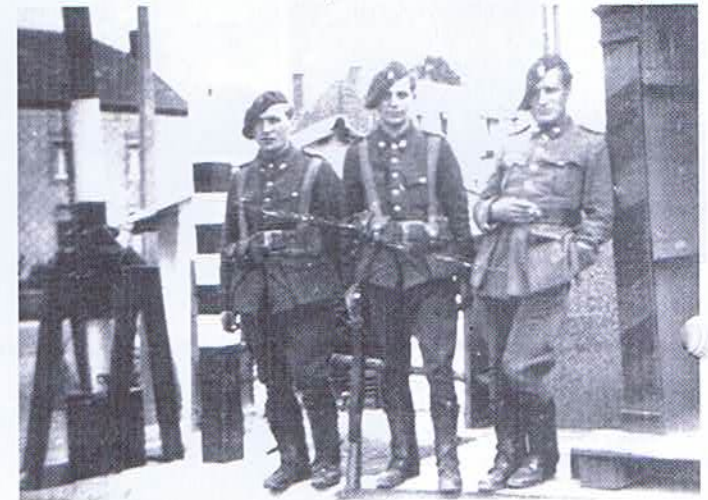
Les Chasseurs Ardennais à la ... - Le parapluie faisait-il partie de l'équipement réglementaire ?



Les Chasseurs Ardennais en patrouille motorisée



Vielsalm, décontractés à l'entrée du quartier



Plus tard...

au stalag N° ?



...en 1940, à Villette (?)



Les fusils-mitrailleurs FN 30 et les Lance-grenades DBT(Denis-Bertrand-Trois Fontaine)



La bonne humeur ! Rangée du haut, 3e à partir de la G. : Gaston Thérasse



Bonjour, j'ai le plaisir d'être le 10.000e visiteur de votre site. Je m'appelle Corinne, j'ai 34 ans. J'ai participé à la MESA 2002. J'étais basée au camp de Saint-Hubert. Ce fut un très bon souvenir. Je vous envoie quelques photos de moi en bonne compagnie... Bon courage à tous ceux qui sont au Kosovo ou partent à Kaboul. Amicalement.

Corinne.Michel@brutele.be
En haut, à la mesa 2002 en bas, à la mesa 2003... et jolie avec ça!



Grâce à un passionné nous retrouvons un héros

«J'ai à plusieurs reprises consulté votre site internet qui est très bien fait. [merci !] Je vous envoie la photographie d'un mannequin de ma collection. Il porte la tenue de Louis Vincent du 1ChA fusillé à Breendonck le 14 juillet 1943. Sur votre site [à la page "pertes"] il est renseigné *Chasseur Ardennais dont l'unité n'a pu être déterminée.*»

De l'Adjudant-chef e.r. Michel Desantheine qui ajoute que le frère, Jean Vincent, a été abattu à Bleid le 8 janvier 1944.

La page "pertes" du site a été rectifiée. Nos remerciements les plus chaleureux à l'Adjudant-chef Desantheine.



Bien vu !



Du Major G. Van den Meeressche:

«Ci-après une photo prise [à la réception arrivée MESA] par un délégué du Camp Marche.

Est-ce vraiment une Rochefort? Meilleures salutations.»

[Non, Gérard, c'est une Salmienne ou Salmoise? - délicieuse elle aussi! C'est Maurane, là-dérrière!]

De Kris Sauvliege

Lundi 6 octobre à Heverlee : visite et concert de la Musique Royale des Guides et le Corps de Trompettes + visite guidée au 20 Bn Log de la Bde ParaCdo ; un déjeuner à la Caserne est prévu.

Visitez donc aussi:

WWW.IMMS-ONLINE.ORG

Captivante histoire du petit-fils du Général Daumerie (2ChA)

Appel aux fils d'anciens Prisonniers de Guerre

Mon nom est Jacques Tassier, je suis le fils du Lieutenant Raymond-Bertin Tassier, décédé le 16/3/45 à l'Oflag II-A de Prenzlau. Mon père, Chasseur Ardennais jusqu'en 1938, ensuite Grenadier, époux de Paulette Daumerie, fille du colonel Hector Daumerie, qui fut donc mon grand-père et qui a commandé le 2ChA jusqu'en avril 38. Nommé Général-major, Hector Daumerie a été désigné comme Commandant militaire de la Province de Flandre Occidentale (Bruges). Quand il a quitté les Chasseurs Ardennais, en avril 1938, il a reçu de ses officiers une tête gigantesque d'un sanglier ardennais, un tout gros solitaire. Vous trouverez une photo de ce sanglier et des commensaux du repas d'adieu en p.301 (photo inférieure) du livre du Cdt e.r. Roger Georges, «Chronique du 2e Régiment de Chasseurs Ardennais».

En mai 1940, mon grand-père commandait l'infanterie de la 7DI sur le canal Albert. Cette 7DI a subi le premier choc de l'agression allemande le 10 mai 1940. Elle fut pratiquement annihilée les 10 et 11 mai. Dès le 15 mai, le Général-major Daumerie a succédé au Lieutenant général Emile Janssens pour commander la 6DI. Cette division s'est très bien battue sur la Lys. Après la capitulation du 27 mai 40, mes père et grand-père sont partis en captivité.

Mon père, qui commandait une Cie de C47/T13 positionnée au départ à Stabroek, fut fait prisonnier le 28/5 à Ursel et embarqué pour 5 ans de captivité dans les Oflag de Bocholt, Juliusburg, Tibor, Neu-Brandenburg et Prenzlau, où il décéda de malnutrition alors que les Russes étaient à 30 km de Prenzlau. Mon grand-père Daumerie avait été brisé par la capitulation. Il est d'abord resté à son PC sur la Lys, à Mullem (du côté d'Audenaerde) puis les Allemands l'ont aussi embarqué vers Soest, Tibor et Prenzlau. Son séjour à Prenzlau fut un certain temps interrompu pour une hospitalisation au Lazaret de Neu-Brandenburg et prit fin en avril 43, date où il fut enfin rapatrié comme grand malade (principalement le cœur). Grand invalide, il est mort le 8 juillet 47 pendant un séjour de «convalescence» à Middelkerke.

Raymond Tassier et Hector Daumerie sont tous deux enterrés côte à côte à la pelouse d'honneur du cimetière actuel de la commune de Schaerbeek.

Je souhaite donner «le Sanglier» de 1938 à la Fraternelle ou au Mess des Officiers des Chasseurs Ardennais à Vielsalm.

Je demande, par ailleurs et sans lien avec le don que je vous propose, votre aide pour retrouver des témoins ou des enfants d'anciens officiers PG de Juliusburg, Tibor, Prenzlau et Fischbeck. Je fais en effet partie d'un groupe de fils d'anciens officiers qui, sans autre lien que l'amitié, s'efforcent de retrouver ce qui peut encore être sauvé de la mémoire des prisonniers par ordre de 40-45. Beaucoup de Chasseurs Ardennais étaient à Prenzlau, des photos le démontrent. Vous pouvez sans doute nous aider. Il me serait aussi agréable de retrouver le Commandant R. Georges.

Jacques Tassier, Place des Primevères 2, 1348 Louvain-la-Neuve, Tel 010 457619 Bertinj@hotmail.com.

Les messages de nos correspondants ont été raccourcis et/ou résumés pour des raisons d'espace. j-m c@skynet.be

Le WEB recrute !

Nous rejoignons après une «visite» à notre site:

Jean-Pierre Parmentier

parmentierduliere@hotmail.com
Ancien du 1ChA (1966/1967 à Spich)

Pascal Kerger

[Steenstraat, 155 1800 Vilvoorde pascal.k16@hotmail.com](mailto:Steenstraat,1551800Vilvoorde.pascal.k16@hotmail.com)

Alain Franken

Spich juin 74-avril 75 voudrait revoir des anciens du 1ChA 1Cie de ce moment-là. Si certains lisent ce message qu'ils me donnent des nouvelles. 49, rue de L'Entente 7090 Braine-le-Comte

franken.alain@skynet.be

Christian Balcaen

Sergent réserviste 3ChA ; ai visité Vielsalm (un retour vingt ans en arrière), et aujourd'hui je découvre votre revue, un bonheur ! Clos Bouchebelle, 17 à 7700 Mouscron. christian.balcaen@skynet.be

Jean Gillet

Félicitations pour la qualité et l'intérêt que suscite votre site ! [merci]. Mon père, Charles Gillet, ancien ChA 50-51 et très fier de l'être, n'a toujours pas cherché à vous rejoindre ! Comment s'y prendre?

j.gillet@vrcontext.com

Pierre Buffe

CSOR au 3ChA en 1968-69 ; c'est son fils, à l'ERM, qui fait la démarche: Bertrand@rma.ac.be

Frédéric Alexis

étudiant à l'UCL, grand maître de la Société Royale Luxembourgeoise des étudiants de l'UCL dont le site web a un lien vers nous et à même une page qui nous est consacrée. [Oui, grand merci !] «La connaissance du passé des Chasseurs Ardennais, écrit-il, fait partie des connaissances exigées de nos membres lors de leur "intronisation". Mon prédécesseur a remis au goût du jour votre marche dont une partie est identique à notre chant (Union Luxembourgeoise de G. Kurth). Aussi le même insigne : la Hure.» 41 rue petit-barvaux 6940 Barvaux s/Ourthe.

fredalexis@ibeligique.com

Georges Mennicken

de Lontzen. Au 3ChA à Vielsalm de août 1983 à juillet 1984.

Claudine Schmit

Par hasard, vive le net! j'ai découvert votre site et plein de souvenirs sont venus me submerger... mon papa: Robert Schmit né en 1917 à Paliseul a fait la guerre dans les ChA et je me suis remémoré plein d'anecdotes qu'il me racontait... ce n'était pas vraiment triste de faire partie de ce corps.

Merci à Françoise Demaeght

qui, le 21 juillet, nous a envoyé par mail quelques nouvelles références pour la page "bibliographie" du site. Suivez son exemple!



Bodange -10 mai. On peut être à la fois médecin, Chasseur^{J.P.N.} Ardennais et sonneur de cor.

Marbehan-Site de la chapelle du Chenel-10 août. Inauguration d'une stèle aux aviateurs britanniques (voir Section Etalle).



A.R.

MESA. Cérémonie à Perlé (G-D). Nos amis Lacroix pour Arlon et Schoentgen pour Martelange.



Le président Cuber salue la stèle du verger en compagnie de M. Tremblay(père) qui a vécu la tragédie du 12 mai 40 à cet endroit.

J.G.

Temploux-Namur

1er juin.



Le colonel e.r. Urbain, président de l'amicale du 20 A, vient de ranimer la flamme du souvenir devant la plaque dédiée au 20 A dans le patio de l'hôtel de ville.

Le 1er échevin Ducoffre pendant son allocution



<http://users.skynet.be/frat.royale.cha>